

Verbatim de la réunion publique d'ouverture de la concertation préalable du projet CARBON.

Le 12 septembre 2023

Intervenants :

René RAIMONDI : Maire de Fos-sur-Mer ;

Régis PASSERIEUX : Sous-préfet d'Istres ;

Vincent DELCROIX et Philippe QUÉVREMONT : Garants de la CNDP ;

Pierre-Emmanuel MARTIN : Président de CARBON ;

Émilie CHALAS : Cheffe de projets, CARBON ;

Hervé MARTEL : Président du Directoire du Grand port maritime de Marseille-Fos ;

Randy KOTTI : Chef du service économique de l'État en PACA et référent France
20230 ;

Stéphane COPPEY : France Nature Environnement ;

Daniel MOUTET : Association de décence et de protection du littoral du Golfe de
Fos ;

Kasia CZORA et Renaud DUPUY : 2Concert.

Le support de présentation est disponible en libre accès sur le site de la
concertation : <https://www.concertation-carbon-solar.com>

Début de la réunion : 18h15

Madame Kasia CZORA

Bonsoir, bienvenue à tous et à tous pour cette réunion publique d'ouverture de la concertation préalable sur le projet de giga-usine de panneaux photovoltaïques porté par CARBON et de son raccordement électrique porté par RTE. Je suis Kasia CZORA du Cabinet 2concert. Je suis accompagnée ce soir de Renaud DUPUY et de Ana MYLONAS que vous avez vue à l'entrée. Nous aurons le plaisir d'accompagner les échanges, les débats tout au long de cette concertation préalable.

Monsieur Renaud DUPUY

On va vous présenter rapidement le déroulé. On a trois mots d'accueil du Maire de la commune. Je vais vous présenter le déroulé de la réunion pour que chacun s'attende un petit peu et savoir à quel moment vous allez pouvoir prendre la parole. On aura plusieurs mots d'accueil. Je laisserai Kasia vous présenter les différents porteurs des mots d'accueil. Après on aura une présentation. C'est une concertation préalable placée sous l'égide de la CNDP donc on aura une présentation des enjeux et des modalités de la concertation par les garants. Ils se présenteront tout à l'heure. Après ce petit temps de présentation, on aura un échange avec vous pour voir si les modalités de concertation vous conviennent, est-ce que vous avez des questions à poser, est-ce qu'il y a des suggestions à faire. Et après on va rentrer dans le dur de la réunion, la présentation du projet CARBON par Émilie CHALAS et la présentation du raccordement par RTE. Je les laisserai se présenter tout à l'heure. Après cette présentation du projet qui va durer environ 25 minutes, on aura 25 à 30 minutes d'échanges avec la salle et puis enfin, pour conclure, on aura une table ronde. On vous présentera la table ronde tout à l'heure avec différents acteurs du territoire qui vont amener un regard croisé sur la réindustrialisation et ce qu'il se passe particulièrement à Fos-sur-Mer, des associations, des représentants du port, des représentants de l'État. On vous les présentera tout à l'heure. Après aussi 25 minutes de petites tables rondes, on vous redonnera la parole pour que vous puissiez vous exprimer jusqu'au moment où vous n'aurez plus de questions ce soir. Voilà globalement le déroulé de la réunion et de la soirée. Ça devrait nous amener vers 21 heures j'espère, peut-être plus tard si vous avez plein de questions.

Madame Kasia CZORA

M. le Maire, je vous passe la parole.

Monsieur René RAIMONDI, Maire de Fos-sur-Mer

Écoutez, bienvenue à Fos-sur-Mer. J'allais dire terre d'innovation. Il y a 20 ans, j'ai été élu Maire et dans cette même salle, on faisait notre première CNDP. C'était la CNDP sur le projet FOS 4XL. Vous dire que la CNDP c'est quelque chose que l'on connaît bien. La concertation, c'est quelque chose que l'on pratique depuis 20 ans. Elle n'a pas forcément toujours abouti à grand-chose si ce n'est à la connaissance des projets et c'est ça qui est important. C'est ça que l'on est venu chercher ce soir. C'est le début d'une longue série puisque de nombreux projets vont effectivement nous demander de nombreuses soirées de concertation à nouveau. Vous donner rendez-vous le 20 septembre. CARBON a tiré plus vite que nous. Le 20 septembre au théâtre, on vous fera une présentation de l'ensemble des projets. On sera sur une réunion qui permettra d'imaginer ce qui peut se passer dans un futur proche, dans un futur peu éloigné, 2025-2030 et essayer de redonner les enjeux qui sont les nôtres. Je suis très heureux de ce qu'il se passe. Je vous disais qu'en 2004, j'ai été élu Maire et depuis cette période, et bien avant, avec d'autres compagnons qui sont là dans la salle, on s'est battu bec et ongles contre effectivement ces émissions qui pouvaient nous poser problème au niveau de la santé. On s'est battu contre ces pollutions et je crois et je l'espère, ce qui est devant nous, est une nouvelle page de notre industrie fosséenne, une page qui la rendra beaucoup plus vertueuse et qui surtout, montra je le crois, le chemin de ce qu'il faut faire pour laisser une terre encore acceptable à nos enfants. Donc merci à l'ensemble effectivement de ceux qui vont nous informer, de ceux qui vont nous préparer à ce Fos de demain.

Madame Kasia CZORA

Merci, M. le Maire, de nous accueillir ce soir. Pierre-Emmanuel MARTIN Président de CARBON.

Monsieur Pierre-Emmanuel MARTIN, Président de CARBON

Bonsoir. Je suis assez ému, c'est ma première CNDP pour un projet d'ampleur, même si j'ai fait beaucoup de concertations publiques pour d'autres projets d'infrastructures en France. Je suis vraiment honoré de démarrer ici, d'être le premier projet qu'on espère exemplaire et emporter l'adhésion puisque d'autres doivent suivre derrière. Ils sont importants pour l'avenir de votre territoire, qui sont aussi importants pour l'avenir de la France puisqu'il s'agit quand même d'une

réindustrialisation qui sera peut-être mieux pensée que celle précédente. On forme le vœu que l'État ne nous abandonnera pas en cours de route et que la stratégie qui est mise en place sera déroulée comme il se doit. Pour les remerciements, tout d'abord, laissez-moi vous remercier M. le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Istres, Régis PASSERIEUX, M. le Maire de Fos-sur-Mer, René RAIMONDI, que je salue. Son accueil a parfois été rugueux, mais on s'est bien entendu et je crois que là, on a un supporter et vraiment je le remercie du fond du cœur. M. le Sénateur des Bouches-du-Rhône, M. Guy BENARROCHE. M. le Conseiller Régional et Président de RISING SUD, Bernard KLEYNHOFF, qui nous a formidablement accueillis dans cette très belle région. M. le Conseiller Régional Christophe MADROLLE, représentant le Président de région, M. Renaud MUSELIER qui lui aussi a été une force puissante pour nous accueillir et que je salue. Mme la Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Mme Martine VASSAL, représentée par Mme Amapola VENTRON et M. le Conseiller délégué de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Jean-Pascal GOURNÈS. M. le Maire d'Istres, François BERNARDINI que je salue.

Mesdames et Messieurs les Maires et Élus du Territoire, Messieurs les garants de la Commission Nationale du Débat Public, Vincent DELCROIX et Philippe QUÉVREMONT. M. le Président du Directoire du Grand Port, Hervé MARTEL, que je salue et qui nous accompagne sur ce projet majeur. Mme la représentante et M. le représentant du RTE, Élisabeth LIMAGNE et Gérald SAMBARDIER, qui portent avec nous effectivement cette concertation. Mesdames et Messieurs, chers habitants du Territoire.

Tout d'abord, vous dire que c'est avec un vrai plaisir que nous tenons aujourd'hui notre première réunion publique en ouverture de la concertation préalable relative au projet de giga-usine, de cellules et modules solaires photovoltaïques que nous portons à CARBON et qui est accompagnée par le RTE pour ce qui concerne le raccordement électrique de l'installation industrielle. Un grand merci d'abord à toutes et tous, élus, représentants des services de l'État et des collectivités territoriales, des entreprises et des associations, habitantes et habitants du territoire pour votre participation à cette réunion d'ouverture. Merci également aux garants de la Commission Nationale du Débat Public pour leur présence, leur engagement et leur vigilance afin que la concertation se déroule conformément aux lois et règlements en vigueur et aux valeurs de la CNDP. J'en profite enfin pour remercier les équipes de CARBON qui ont travaillé dur jusque-là et qui travailleront encore dur, croyez-le, du RTE et de 2concert, qui ont organisé ce temps d'échanges et travaillent à la réussite de la concertation qui est ouverte depuis hier en lien avec la Commission Nationale du Débat Public. En quelques mots, je tenais à vous rappeler que CARBON est une société industrielle française basée à Lyon et à

Marseille, que j'ai l'honneur de présider, et nous sommes convaincus à CARBON de la nécessité d'une transition énergétique juste pour répondre au défi climatique et déterminés à créer de l'emploi local en contribuant à reconstituer une filière industrielle qui ici en France faisait la fierté encore il y a 20 ans de notre pays. Comme vous le savez, il est prévu que notre giga-usine puisse s'implanter sur la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer sur le grand port maritime de Marseille, dans cette Métropole d'Aix-Marseille-Provence et cette région Sud qui ont su rendre attractif devant toutes les autres régions de France et pleinement engagée dans la transition énergétique et écologique pour notre projet. Je ne rentrai pas dans le détail de la présentation du projet puisque cela fera l'objet d'un temps dédié au cours de cette réunion. Je tiens simplement à vous préciser que dans un contexte de monopole de la Chine sur le solaire, CARBON porte un projet de nature stratégique pour la décarbonation, pour la souveraineté économique, pour l'indépendance énergétique et pour la réindustrialisation de la France et de l'Europe. C'est tout l'enjeu de ce projet. Notre objectif est de produire ici à FOS et de commercialiser en France, en Europe et sur tout le pourtour méditerranéen des cellules et des panneaux solaires compétitifs, fiables, durables, haut rendement et très bas carbone dans le respect des meilleurs standards sociaux et environnementaux et avec une traçabilité totale sur toute la chaîne de valeur. Pourquoi donc une giga-usine ? Parce que pour être compétitif, il faut être capable d'abord de produire des gigawatts, de capacité, de cellules, de modules, ce qui réclame des installations industrielles intégrées, optimisées de très grande dimension et pour lesquelles la particularité de notre projet, et j'y suis particulièrement attentif, nous avons une vraie ambition architecturale et environnementale et une forte volonté d'intégration territoriale.

Vous le verrez dans les minutes qui suivent. Je vous rappelle que conformément à la réglementation en vigueur, nous avons saisi la CNDP en avril dernier, qui a décidé d'organiser une concertation préalable dont elle définit les modalités et a désigné M. DELCROIX et M. Philippe QUÉVREMONT en tant que garants. Ils vous en diront davantage sur le rôle de la CNDP et des garants au cours de cette réunion. Dès l'origine de notre projet, je tenais à vous dire que nous avons sanctuarisé dans le planning stratégique un temps dédié à l'information et à la participation de tous, de tout public. Nous avons bâti sous l'égide de la CNDP une concertation préalable avec une vraie ambition. Sept semaines de concertation, un périmètre élargi à 21 communes, six réunions publiques, trois débats mobiles, un site Web dédié, des registres papier dans les mairies. Le cabinet 2concert qui nous accompagne vous en dira plus dans quelques instants. Je précise que la CNDP a demandé qu'une

forme de coordination soit assurée avec H2V et GRAVITHY qui portent chacun un projet mitoyen à CARBON sur le caban sud de la zone industrialo-portuaire et dont les concertations préalables auront lieu prochainement. J'en profite donc pour saluer chaleureusement les représentants de ces deux sociétés présentes ce soir avec nous et avec qui nous portons une ambition commune pour Fos-sur-Mer. C'est aussi l'occasion de vous dire que pour CARBON, l'information et la participation du public ne s'arrêteront pas au 30 octobre. Si nous en venons à déposer une demande d'autorisation environnementale, elle fera l'objet d'une enquête publique en 2024. Nous voulons que cette dynamique continue tout au long du projet, notamment en lien avec les instances existantes, en particulier le laboratoire territorial industriel Fos-Berre, la plateforme Piicto, le SPPPI PACA, etc. Nous souhaitons enfin associer toutes les parties prenantes pour que notre projet industriel devienne un véritable projet de territoire ici à FOS et au-delà sur l'ensemble du bassin de vie du grand port de la Métropole, des Bouches-du-Rhône et de la Région Sud – Provence-Alpes Côte d'Azur pour la France. Merci et bonne réunion à toutes et tous.

Madame Kasia CZORA

M. le Sous-Préfet, je vous donne la parole.

Monsieur le Sous-Préfet

M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Élus, Messieurs les garants, Mesdames, Messieurs les représentants des différents opérateurs du port, des administrations ici présentes, Messieurs, Mesdames les Présidents d'associations, et surtout vous citoyens et citoyennes qui êtes venus ici recueillir des informations sur votre avenir. Ce territoire qui en termes économiques, en termes industriels, est de très loin le premier de la région PACA et l'un des tout premiers d'Europe. Il concentre donc un capital industriel considérable. Ce capital industriel n'est pas seulement un capital industriel. C'est un capital d'histoire, un capital humain, un capital de savoir-faire, un capital de ressources porté par des hommes et des femmes, d'ouvriers à ingénieurs, qui ont créé, forgé, dans le sillon de ce que l'État avait initié dans les années 70, ce pôle d'excellence et d'une exceptionnelle densité. Ce capital, vous le savez, c'est pour cela que vous êtes venus nombreux, génère des fragilités, des tensions sanitaires, de circulation, atmosphère.

Tout ce qui accompagne évidemment l'activité humaine et l'activité industrielle, qui fait l'objet d'un débat permanent, de préoccupations légitimes et qui ont depuis des décennies et des décennies émaillé le débat public. Nous sommes à l'aune

d'un nouveau cycle. Après 70 ans de cette construction assez verticalement installée comme un porte-avions au bord de cet environnement qui était millénaire qu'a été la zone industrialo-portuaire, le nouveau temps qui s'ouvre porte autant de chances que de risques, risque évidemment de dire qu'on accroît le potentiel industriel avec toutes les conséquences qui seront largement analysées par les différentes successions. Chance parce que c'est un nouveau site qui s'ouvre dans lequel c'est une nouvelle industrie qui potentiellement peut germer, qui souhaitons-le, on le voit qui se dessine différente, plus exigeante en termes environnementaux. Évidemment tout ça dépend des degrés où on place le volontarisme, le curseur et les choix. C'est le sens d'un travail approfondi qui va s'ouvrir. Il a ici commencé dans ce territoire depuis longtemps puisque le S3PI a été l'un des premiers de France à confronter les savoirs industriels avec les regards des populations, avec AtmoSud, avec les dispositifs réponses et aujourd'hui avec le laboratoire territorial industrie Fos-Berre qui a pour vocation de se donner au-delà des projets que vous allez examiner. Il y a en a trois qui vont arriver d'ici la fin de l'année, mois après mois, mais ponctuellement. Essayer d'avoir une vision, une ligne d'horizon globale sur toute l'interaction d'un développement qui, quand il est cumulé, vous le savez, doit être analysé dans toute son ampleur.

Je souhaite que ce travail qui s'opère aujourd'hui vous donne toute satisfaction. Il est placé sous des règles législatives et réglementaires confiées à une autorité dont l'indépendance est scrupuleuse et qui veille à ce que vous ailliez surtout tous les termes du débat, qu'il y ait une totale transparence et une efficacité du débat. Je souhaite que vous y trouviez toutes les réponses à vos attentes et que vous puissiez émettre toutes les opinions légitimes et nécessaires. Le temps de la grande verticalité est terminé depuis des décennies. Aujourd'hui les projets doivent se construire de manière concertée et coconstruite même. C'est très difficile, mais je ne doute que nous y parvenions. Merci à vous.

Monsieur Renaud DUPUY

Merci, M. le Sous-Préfet. Vous avez fait la transition vous-même donc on va parler des règles du débat. Je vais tout de suite passer la parole aux garants pour qu'ils nous présentant leur rôle, M. DELCROIX, M. QUÉVREMONT, le rôle de la CNDP, leur rôle et après on vous présentera les modalités de la concertation et puis on vous donnera la parole pour discuter des modalités avec vous de la concertation, de voir si vous avez des questions ou peut-être des suggestions à faire. Messieurs les garants.

Monsieur Philippe QUÉVREMONT

Je vais commencer. Je m'appelle Philippe QUÉVREMONT, je suis l'un des deux garants et la présentation se poursuivra tout à l'heure avec mon collègue, Vincent DELCROIX.

On commence par de grands principes et je voudrais dire quelque chose qui est fondamental dans l'exercice d'aujourd'hui, qui est que toute personne a le droit de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. Si on donne la citation complète, on dit dans les conditions et les limites définies par la loi. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est la charte de l'environnement qui a une valeur constitutionnelle donc une valeur supérieure aux lois. Nous sommes là aujourd'hui et jusqu'à la fin de la concertation pour exercer ce droit qui est le vôtre, qui est celui du public. Droit à l'information et droit à la participation. Donc il y a une partie d'informations qui est donnée principalement par le maître d'ouvrage et une partie de participation, c'est-à-dire que d'une part vous pouvez demander au maître d'ouvrage de compléter cette information en posant des questions et vous avez aussi bien entendu le droit de participer, c'est-à-dire de dire ce que vous en pensez. Du point de vue construction institutionnelle, nous sommes nommés par Commission Nationale du Débat Public qui est une autorité administrative indépendante nationale donc qui concerne toute la France et qui est chargée par la loi d'organiser ces concertations soit sous forme de débat public, soit sous forme de concertation préalable. Nous sommes dans une concertation préalable dont les modalités ont été validées par la Commission Nationale du Débat Public le 26 juillet dernier. L'objectif de la concertation est de vous permettre de vous prononcer sur l'opportunité et les caractéristiques du projet. J'insiste sur l'opportunité parce que c'est un point qui n'est souvent pas assez mis en valeur. Ce n'est pas moi qui parle, mais c'est la loi qui le dit.

Les garants sont nommés par la Commission Nationale du Débat Public, ils sont neutres, c'est-à-dire qu'ils n'ont rien à voir avec le maître d'ouvrage, rien à voir avec les autorités locales et ils rendent des comptes uniquement à la Commission Nationale du Débat Public et Indépendants. Nous n'avons pas le droit de formuler un avis sur le projet, ni pour ni contre. Cela nous est tout simplement interdit. Donc nous sommes le représentant de la CNDP dans cette opération. Notre rôle est de veiller à l'information et à la participation du public. Nous avons travaillé avec le maître d'ouvrage à la préparation du document qui est situé sur le site internet, qui vous donne beaucoup d'informations sur le projet. Nous avons travaillé, pas pour le rédiger, mais pour le relire et dire au maître d'ouvrage, là il faudrait préciser un peu plus, etc. Jusqu'à ce que la CNDP valide ce document. Nous restons à disposition

du public. Il y a nos adresses électroniques qui sont sur le site internet donc vous pouvez nous écrire le cas échéant, pas pour nous demander des informations sur le projet, mais pour éventuellement vous exprimer sur la façon dont se déroule la concertation. Nous terminerons notre rôle en rendant un bilan donc un mois au plus tard après la fin de cette concertation donc fin novembre qui rendra compte de ce que vous avez dit sur le projet. Nous sommes pendant toute cette partie-là à votre écoute. La plupart du temps, pendant les réunions, si tout se passe bien, nous sommes en recours si nécessaire, mais nous pouvons être silencieux, nous disons un mot au début et à la fin de chaque réunion et à la réunion finale, nous ferons un premier retour de cette partie de concertation.

Dernier point, au début de chaque réunion, nous avons l'habitude de dire quels sont les points sur lesquels nous avons insisté auprès du maître d'ouvrage pour que les droits du public soient respectés et donc je vais vous dire des choses que l'on vous redira parce que nous le faisons à chaque réunion, nous avons demandé que les temps d'échanges avec le public, questions-réponses et de prises de position du public, soient au moins égaux au temps d'exposé. Quand on dit, vous avez la parole, il faut que cela se traduise dans les temps d'échanges. Nous avons demandé que les exposés soient courts. En principe, pas plus de 20 minutes. Nous avons aussi demandé à ce que non seulement vos propos soient enregistrés, mais qu'ils fassent l'objet d'un verbatim donc tout ce que vous direz sera ensuite mis sur le site, ce qui permettra d'en assurer la traçabilité. Je vais passer maintenant la parole à Vincent DELCROIX qui va vous parler de la coordination des trois projets dont on a parlé tout à l'heure.

Monsieur Vincent DELCROIX

Bonsoir à tous. Je m'appelle Vincent DELCROIX. La CNDP a vécu quelque chose de complètement nouveau quand elle a vu arriver quasiment au même moment trois porteurs de projets qui ont déposé chacun un dossier de saisine de la Commission pour organiser ou pas une concertation. Ces trois projets en plus se touchent l'un avec l'autre. Vous verrez ça plus tard dans la localisation du projet. Ils se trouvent sur la zone Caban Tonkin et les trois projets se touchent. Donc la CNDP a commencé à regarder cette particularité en disant, mais on n'a jamais vu ça, c'est nouveau et immédiatement il est venu à l'esprit de tout le monde qu'il était nécessaire de coordonner ces trois concertations puisqu'elles vont se dérouler quasiment en même temps et elles abordent évidemment des sujets communs sur lesquels on reviendra.

La CNDP a confié aux garants de la concertation CARBON, Philippe QUÉVREMONT et moi-même une mission de coordination des concertations en plus de la mission habituelle que Philippe QUÉVREMONT vient de vous expliquer. Il est apparu clairement que les impacts cumulés sur l'eau, l'électricité, la biodiversité, le logement, la formation et la circulation routière étaient au cœur du dispositif de coordination des concertations puisque ce sont des problèmes communs et qui viennent se surajouter. Mais d'un autre côté, la loi impose que les concertations soient disjointes, c'est-à-dire CARBON va parler de son projet, de ses impacts et n'a pas obligation et vocation à parler des impacts cumulés. Mais il n'en reste pas moins vrai que ce qui concerne et qui intéresse en fait la population, ça sera non seulement les impacts propres de CARBON, mais les impacts cumulés. On a lancé une réflexion sur cette nouveauté. La Commission Nationale du Débat Public nous a donné des directives et on a essayé d'inventer quelque chose de nouveau, qui permettrait sans focaliser tout sur un seul projet, de parler des impacts cumulés. Pour cela, on a créé une page internet que vous pourrez retrouver en lien sur les sites de toutes les concertations et qui en particulier est en lien sur le site de la concertation CARBON dans lequel on fera État de toutes les étapes de cette coordination des concertations et on parlera des impacts cumulés. En plus, les impacts cumulés sont-ils de la responsabilité de CARBON, de H2V et de GRAVITHY ? Forcément ils sont un peu responsables puisque s'ils s'installent, ils vont créer plus de circulation routière, ils vont avoir des demandes en eau, en électricité, etc. Mais est-ce qu'on peut les définir comme seuls responsables ?

Je vous donne juste un exemple. L'alimentation électrique, c'est le problème de RTE qui doit amener l'électricité sur le site. Donc il y a cette dualité entre la responsabilité du projet et la responsabilité d'autres acteurs. On peut citer le port, RTE, la région, la Métropole, etc. Je ne vais pas tous les citer. Donc on s'est dit, déjà le premier travail à faire, c'est de déterminer les impacts cumulés, c'est-à-dire par exemple, je vous donne juste un exemple, CARBON prévoit plus de 3 000 emplois, H2V en prévoit une grosse centaine, GRAVITHY en prévoit un petit millier donc la somme de tout ça est ce qui va faire que tous les soirs à 17h, il y aura des gens qui augmenteront le trafic qui est déjà bien chargé dans la région. Donc on a défini ça et on a écrit à chaque maître d'ouvrage pour leur demander de bien vouloir nous remplir un tableau que vous pourrez retrouver sur cette page. On interroge les acteurs concernés ensuite en leur demandant, comment vous réagissez par rapport à ces données ? Tout ça sera dans un cadre complètement transparent sur cette page internet que vous pouvez trouver soit sur le site de la CNDP soit via le site de CARBON aujourd'hui. Et donc, la dernière disposition qu'on met en œuvre pour justement prendre en

compte ces impacts cumulés, ce sont des réunions thématiques. C'est un bien grand mot, c'est une réunion sur laquelle on va parler plus spécifiquement d'un thème, de l'eau, de l'électricité, etc. On a prévu des réunions thématiques renforcées où on va vraiment essayer de parler que de ce sujet-là et elles seront communes avec au minimum deux maîtres d'ouvrage et en tous cas, systématiquement, la présence de tous les maîtres d'ouvrage de manière à ce que vous puissiez les interroger si besoin est. Voilà. Je vous remercie.

Monsieur Philippe QUÉVREMONT

Petite correction, je suis aussi garant de GRAVITHY et donc je corrige le lapsus de Vincent en m'excusant auprès de lui, c'est 500 emplois pour GRAVITHY. Excuse-moi.

Monsieur Renaud DUPUY

Merci pour cette présentation du rôle des garants dans le cadre des trois projets. Maintenant, on va passer très vite aux modalités de la concertation précise du projet CARBON. Je vais redonner la parole à Kasia avant de vous donner la parole pour une discussion ou des questions sur les modalités de concertation.

Madame Kasia CZORA

Vous avez tous les éléments importants dans le document que vous avez pu récupérer à l'entrée. S'il y a des personnes qui ne l'ont pas encore, je les invite à s'en procurer un. La concertation a commencé hier et elle dure jusqu'au 30 octobre 2023. Cela veut dire que jusqu'au 30 octobre, vous pouvez vous exprimer sur le projet, poser des questions, formuler un avis, donner votre avis sur le projet. Dans le cadre de cette concertation, six réunions publiques sont proposées dont quatre réunions thématiques. S'il y a un aspect particulier qui vous intéresse dans le cadre de ce projet, que ce soit la sécurité industrielle, la mobilité ou l'emploi, n'hésitez pas à participer à ces réunions qui vont traiter spécifiquement de ces éléments-là du projet. Un élément important, ce que l'on appelle le périmètre de la concertation. Vous avez sûrement vu cette notion-là. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que les communes qui sont incluses dans le périmètre, les 21 communes de l'arrondissement d'Istres, les mairies ont reçu de la documentation en lien avec le projet donc dossier de concertation, synthèse, etc. Par contre, cela ne veut pas dire qu'uniquement les habitants de ces 21 communes peuvent participer à la concertation. Elle est ouverte à tout le monde, qu'on habite ou non sur ce territoire. Si on s'intéresse au projet, on peut venir aux réunions, on peut contribuer sur le site internet. On peut passer au slide suivant.

Comment participer ? Tout d'abord via le site internet participatif qui est pleinement opérationnel et actif depuis hier. Vous avez l'adresse à l'écran et dans les documents. Ce site vous permet encore une fois de poser une question et obtenir une réponse du maître d'ouvrage. Les questions et les réponses sont bien évidemment publiques. Ou tout simplement de formuler un avis sur la concertation ou sur le projet. Les registres papier sont à disposition dans les 21 mairies de l'arrondissement d'Istres. Les six réunions publiques + trois débats mobiles qui sont proposés dans le cadre de la concertation. Et enfin, si vous avez des commentaires ou des questions liés plus spécifiquement à la concertation, n'hésitez pas à vous adresser aux garants. Vous avez leurs adresses à l'écran et dans les documents.

Comment s'informer sur le projet ? Tout d'abord via le dossier de concertation qui est le document le plus complet qui fournit l'ensemble des informations sur le projet. Il est disponible sur le site internet ou en mairie. La synthèse de ce dossier a été distribuée à l'entrée de la salle. Le site internet. Les flyers d'information pour les habitants des communes où sont organisées les réunions publiques et finalement une mini-exposition projet que vous avez au fond de la salle.

Comment ça se passe à l'issue de la concertation ? Donc tout d'abord, les garants établissent et publient le bilan de cette concertation en s'exprimant sur le déroulement de la concertation, pas sur le projet comme cela a été dit. Et ensuite le maître d'ouvrage dispose de deux mois pour répondre à ce bilan, pour dire ce qu'il a appris au travers de vos contributions, vos questions et quelles suites il donne à son projet et sous quelles formes.

Monsieur Renaud DUPUY

Merci. Donc je vous propose de vous donner la parole, pas sur le projet, on va vous en parler après, on va vous le présenter, mais sur les modalités de concertation. Si vous savez des questions sur l'organisation des débats, sur la manière dont ça se passe ou des propositions à faire de thématiques supplémentaires par rapport à ce que vous avez vu. On va prendre les questions ou les suggestions. On va rappeler les règles du débat. On vous l'a dit tout à l'heure, les débats sont enregistrés donc on va vous donner un micro pour que vous preniez la parole. Si vous souhaitez qu'on vous attribue le propos, qu'on mette votre nom en face de l'intervention dans le compte-rendu de la réunion, vous donnez votre nom. Si vous ne souhaitez rester anonyme, vous ne dites rien. C'est assez facile. On va faire comme à l'école, ceux qui veulent s'exprimer sur la concertation, qui ont une question à poser lèvent la main, Ana et Kasia vont passer les micros et on est parti pour dix minutes de

questions-réponses avant de passer au projet s'il y a des questions et des réponses.

Monsieur Romuald MEUNIER

Bonsoir, Romuald MEUNIER, je suis président de l'association MCTB GOLFE DE FOS ENVIRONNEMENT. Au niveau de l'organisation, nous avons démarré cette réunion il était 18h. Il est 18h40. L'exposé n'a pas encore eu lieu. Je présume qu'il va durer au minimum une demi-heure. Et vous dites échanges avec la salle grosso modo 25 à 30 minutes. Donc les exposés et la présentation de vous tous vont représenter au minimum une heure et pour nous, tout le reste, c'est-à-dire peut-être 150 personnes, nous allons nous diviser 25 minutes pour poser nos questions. Ça me paraît très faible. Merci.

Monsieur Renaud DUPUY

Je vais vous répondre très simplement sans donner la parole à tout le monde. Si vous avez une heure de questions, on discutera pendant une heure. Si vous avez une heure et demie de questions, on discutera pendant une heure et demie. C'est le principe des réunions de concertation, on discute jusqu'à ce qu'on ait terminé avec les questions et qu'il reste quand même suffisamment de monde dans la salle pour qu'il y ait un débat. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Monsieur Christian MARQUIS

Bonjour, Christian MARQUIS du collectif Cistude association environnementale. J'ai beaucoup apprécié l'intervention de M. le Sous-Préfet et notamment l'expression qu'il a utilisée. C'est un projet qui présente autant de chances que de risques et je souhaite au niveau de cette concertation, tout en remerciant la CNDP de s'en saisir, que ce soit dans cet esprit-là, que les étapes de cette concertation soient organisées. Je voudrais m'adresser plus particulièrement à M. Pierre-Emmanuel MARTIN, maître d'ouvrage. Je vais mettre ça sous le compte de l'émotion. Vous avez vous-même fait État en début de cette réunion. J'ai eu l'impression en vous écoutant d'avoir en face de moi quelqu'un qui nous présente un projet auquel il tient à cœur, mais avec une forme de marketing. Ce n'est pas dans cet esprit-là j'espère que les autres étapes de la concertation seront abordées. Pour que la concertation soit efficace, il faut qu'il y ait la confiance. La confiance, ça se donne en échange de la loyauté et la loyauté suppose qu'on pèse avec équilibre les chances et les risques. Ça ne signifie pas qu'il y ait une position de principe à ce projet qui effectivement par certains aspects paraît très bénéfique,

mais ça signifie aussi que dans les différentes étapes de la concertation, on nous présente honnêtement ce qui peut poser problème.

Monsieur Renaud DUPUY

Je vais donner la parole aux garants, l'esprit de la concertation, l'esprit du débat et puis peut-être Pierre-Emmanuel MARTIN s'il souhaite répondre rapidement. On va répondre là et puis après s'il y a d'autres questions, on prendra les questions avant de passer au projet pour répondre à votre préoccupation. M. DELCROIX, M. QUÉVREMONT, sur l'esprit de la concertation parce que ça concerne bien ça la question.

Monsieur Philippe QUÉVREMONT

C'est pleinement l'esprit de la concertation et depuis qu'on a commencé à travailler sur le projet CARBON avec le maître d'ouvrage, ça a été notre ligne directrice en effet de ne rien occulter, de faire État des points positifs et des points négatifs également donc on est en plein dedans et je ne peux que vous remercier de votre intervention.

Monsieur Renaud DUPUY

M. MARTIN, réponse courte. Vous avez la parole.

Monsieur Pierre-Emmanuel MARTIN

Effectivement sous le coup de l'émotion parfois, certains mauvais comportements ressortent. Je suis peut-être un petit peu effectivement parfois arrogant, ou marketing, ou, c'est un projet qui me tient à cœur. Ça fait 30 ans que je fais des énergies renouvelables, 20 ans dans cette industrie. Je pousse mon pays à prendre toute sa place. Je viens d'une industrie qui était leader il y a 20 ans, c'est l'industrie du photovoltaïque française. On s'est fait complètement ramasser. Nos actifs ont disparu et le marché est énorme et c'est la première source d'électricité aujourd'hui dans le monde qui s'installe chaque année. Quelle est la place que la France veut entendre dans cette dynamique-là ? Je vous le dis, je l'affirme. Nous devons redevenir ce que nous étions, à savoir des champions, des leaders. Évidemment, je vais vendre ce projet, s'il s'agit de ça. Mais après je viens aussi d'une industrie qui est les énergies renouvelables où on sait d'où viennent les équilibres et comment nous avons porté la mention des études d'impact dans l'éolien, les volets paysagers, des choses qui n'existaient pas et qui ont participé à rendre plus démocratiques ces débats sur l'énergie. Oui, je vais pousser pour que le projet se

fasse, mais non, il n'est pas fait. Donc s'il y a des impossibilités, nous les accepterons. C'est le projet de la concertation. Maintenant, je vais convaincre, les impossibilités, il n'y en aura pas. Et après il s'agit d'un combat contre aussi la Chine qui domine et il faut quand même avoir de l'audace, j'en ai, et puis peut-être du bagout, j'en ai aussi.

Monsieur Renaud DUPUY

Merci pour cette clarification. Est-ce qu'il y a d'autres questions sur les modalités ? Sinon on passe au projet pour avoir plus de temps de débattre du projet. Je vous propose qu'on fasse ça directement et je vous propose de passer la parole à Émilie CHALAS qui est chef de projets chez CARBON.

Madame Kasia CZORA

La présentation du projet va se faire en deux temps, tout d'abord présentation de l'usine de production de panneaux photovoltaïques et ensuite présentation du raccordement électrique par Mme LIMAGNE de RTE.

Monsieur Renaud DUPUY

Le cadre est clair. On a 20 minutes pour l'une, cinq minutes pour l'autre et après on passe la parole à la salle pour le temps qu'il faudra. On est parti.

Madame Émilie CHALAS

Bonjour à tous, je m'appelle Émilie CHALAS, je suis chef de projets pour CARBON et c'est un plaisir d'être devant vous ce soir. Quelques visages connus, soit à travers les échanges sur le territoire ou quelques institutionnels aussi et techniciens qui travaillent. Je voulais remercier tout le monde pour leur présence et saluer la présence du Maire de PORT SAINT LOUIS. Merci d'être là. On s'est vus déjà tout à l'heure.

La société CARBON, ce n'est pas juste Pierre-Emmanuel MARTIN, c'est quatre investisseurs français qui ont chacun 25 ans d'expérience dans le panneau photovoltaïque en France. Certains sont équipementiers, d'autres travaillent sur les onduleurs. PEM est installateur de panneaux photovoltaïques. Ils se sont rassemblés pour faire une proposition à la France, à l'Europe, pour produire des panneaux photovoltaïques en France. Ils ne l'ont pas fait tout seuls, on n'est pas arrivés jusqu'à vous en faisant le chemin seuls. Il y a un partenariat qui existe, un partenariat technique avec des grands groupes tels que, vous les connaissez peut-être si vous faites un peu d'ingénierie, d'aménagement du territoire, INGEROP, SOCOTEC, RCT qui

est un groupe allemand spécialiste de l'installation et de la création d'usines qui produisent des panneaux photovoltaïques et puis le monde de la recherche qui nous accompagne, le CEA, je pense que ça parle à tout le monde, et son pendant allemand, ISC. On a aussi l'INES et l'IPVF qu'on connaît moins, mais qui sont spécialistes entre autres du panneau photovoltaïque et du solaire. Et puis des soutiens, des réseaux que vous connaissez peut-être à l'échelle européenne comme ESMC, ENERPLAN ou encore CAPENERGIES qui est plus local, ça parle peut-être un peu plus à la salle. Donc on est aujourd'hui entourés d'un certain nombre de partenaires qui nous accompagnent dans ce projet pour qu'il puisse aboutir. Aujourd'hui, c'est donc une société industrielle française, les investisseurs sont exclusivement français à ce stade. S'ils doivent s'ouvrir dans les financements des projets, ils pourront être européens. C'est donc une alliance d'entrepreneurs, d'industriels et d'experts de l'énergie qui se sont rassemblés. L'autre maître d'ouvrage de ce projet est RTE et tout à l'heure RTE et sa représentante vous présenteront les enjeux de raccordement électrique de CARBON.

Quelques chiffres clés du projet pour vous illustrer l'échelle finalement d'un projet qui est assez innovant en France de par sa mesure. CARBON, c'est 62 hectares d'implantation industrielle. Tout ne sera pas artificialisé. On est autour de 50 % d'artificialisation pour les enjeux que je vous décrirai tout à l'heure, notamment sur les enjeux de l'environnement. C'est 5 GWc de capacité annuelle de production de cellules photovoltaïques. Ça ne doit pas beaucoup vous parler. En tout cas, quand j'ai débarqué dans le domaine, ça ne me parlait pas trop. C'est 25 km², c'est déjà plus parlant de panneaux solaires qu'on va produire chaque année ici si le projet devait se faire. 3 000 emplois directs, c'est important pour vos familles, pour peut-être votre reconversion professionnelle, pour faire venir des jeunes familles sur le territoire. Évidemment, il y aura un certain nombre de recrutements qui seront faits localement et puis il y a peut-être des familles qui vont venir s'installer. Et alors je rebondis là-dessus pour vous dire, attention, à CARBON 3 000 personnes, tout le monde ne finit pas à 17h. Aujourd'hui, l'usine va fonctionner en 5x8, nuit et jour et évidemment, il y a des turnover des équipes différentes et il n'y a pas plus de 800 personnes sur le site en même temps et tout le monde ne finit pas du tout à 17h.

On peut commencer très tôt le matin, finir le midi ou reprendre en début de soirée vers 22h, etc. Il y a beaucoup d'horaires décalés et évidemment dans la réunion publique sur formation et recrutement, on vous expliquera ça un peu plus précisément. 1,5 milliard d'euros d'investissements. Ça vous donne l'échelle. Et puis côté grand port, pour les utilités, ce n'est pas pour rien qu'on est venu au grand port,

il y aura peut-être des questions là-dessus. C'est 450 000 tonnes de marchandises qui vont entrer et sortir de CARBON. Pardon excusez-moi, 490 000 tonnes, c'est encore même plus de marchandises qui vont entrer en matières premières et qui vont sortir en panneaux solaires tout fabriqués, prêts à être installés chez nous clients. C'est une usine 4.0. Alors qu'est-ce que cela veut dire ? Ça veut dire qu'en fait, on veut optimiser cette usine pour qu'elle soit efficace. On veut qu'elle soit connectée, robotisée et intelligente pour qu'on découvre les usines de demain. En fait, je ne viens pas du monde de l'industrie, je faisais autre chose avant et on a une image encore d'Épinal de l'industrie qui pollue, qui est très fatigante à travailler, etc. Eh bien, CARBON, c'est l'aube, c'est la naissance d'une ère nouvelle dans l'industrie. Donc ce sera intéressant parce que tout à l'heure, on va vous montrer des images de ce que cela veut dire et de ce qu'on va faire à CARBON. Et puis bien sûr, 100 % électrifiée, cela veut dire qu'il n'y a pas de four de cuisson à CARBON. C'est important, vous le verrez tout à l'heure, on ne fait que fondre des matériaux. Il n'y a donc pas de rejet direct dans l'atmosphère et 100 % électrifié, pas de gaz, pas de carbone évidemment. En fin de compte, c'est 22 millions de tonnes équivalents en CO2 d'émissions évitées en 10 ans que de produire ces panneaux solaires chaque année. C'est l'Innovation Fund de l'Europe qui fait un savant calcul dont je vous épargnerai l'équation que je ne maîtrise même pas tout à fait, mais qui a une valeur de référence pour comparer les projets en Europe.

Qu'est-ce qu'on va faire dans cette usine ? Globalement, il y a trois grands métiers qui constituent les étapes de 1 à 5. Dans la première mission, dans le premier pôle de métiers, on va retrouver la fonte du matériau qui est le silicium. Le silicium, c'est du quartz et un peu de charbon qui est préparé et mélangé ailleurs, notamment en Allemagne et qui va arriver à CARBON et on va transformer ces espèces de pierres que l'on voit là en lingots. Donc étape 1. Ensuite, ce lingot, on va le couper, le mettre au carré, c'est l'étape 2 pour ensuite le trancher pour arriver à l'étape 3. C'est la première phase de production. Deuxième phase de production, c'est wafer que l'on voit à 3 qui sont des plaques inertes de silicium. Elles ne produisent pas d'électricité. Donc on va arriver dans le deuxième métier qui va transformer le wafer en cellule et là, la cellule va transformer l'énergie du solaire en électricité. C'est la phase celluling qui se passe en salle blanche, pour ceux à qui ça parle et qui va permettre justement de capter la lumière du soleil et de la transformer en électricité par 11 étapes un peu techniques, mais là aussi, on y reviendra en temps voulu dans les réunions. Et puis enfin, la dernière partie, c'est qu'une fois qu'on a ces cellules, on va les assembler, on va leur mettre un support, un verre, un cadre en aluminium, des connecteurs, on va les emballer pour les protéger et ils seront prêts à être expédiés.

C'est le troisième métier un peu plus logistique qui va permettre le montage final de ces panneaux solaires.

Cette usine va ressembler à ça. Vous avez les images dans les documents qui sont sous vos yeux et que vous avez pu prendre à l'accueil. L'idée pour nous est d'avoir dans la composition globale du projet trois bâtiments de production, vous l'avez compris, nos trois métiers qu'on appelle en bon français, *wafering*, *celluling* et *moduling* dont 60 000 m² de salle blanche. Je vous le disais tout à l'heure. Des bâtiments de services bien sûr, bureaux, restaurant d'entreprise, salle de sport, espace de repos. Nous avons un gros enjeu pour accompagner nos salariés dans la qualité de vie au travail et dans l'environnement global que CARBON va pouvoir leur apporter. Des entrepôts d'espaces de stockage bien sûr pour les matières premières, matériaux et nos produits finis. Des bâtiments techniques qu'on appelle encore en bon français, pardonnez-nous, c'est ça l'industrie aussi mondialisée, *utilities*, les utilités, c'est tout ce qui va accompagner les trois blocs qui vont produire. On va retrouver la production, la distribution d'énergie, la gestion des déchets, le traitement de l'eau, etc. Et puis les infrastructures de circulation pour desservir ce grand site, en même temps qu'il va être sécurisé et pour faire venir nos salariés le moins possible en voiture et le plus possible dans des transports partagés. Et puis des espaces verts, zones de repos extérieures pour nos salariés encore une fois, un circuit de visite pour continuer la transparence, monsieur, elle commence au moment de la concertation, mais elle continuera aussi dans l'exploitation, en tous cas, c'est le souhait de nos investisseurs.

Le calendrier du projet. En avril, tout à l'heure les garants vous le précisaient, on a saisi le CNDP. Nous sommes au tout début de la concertation préalable. L'idée est d'après cette concertation préalable, début 2024, on puisse déposer les autorisations environnementales et le permis de construire, ce qu'on appelle les autorisations administratives. Après on va négocier avec les services de l'État et faire en sorte de corriger le projet pour que tout cela soit conforme si tant est évidemment que la concertation mène à l'aboutissement et à la concrétisation de ce projet pour avoir les autorisations au troisième trimestre 2024. Et puis 2024-2025, les travaux. Donc là effectivement il y aura aussi dans les réunions publiques à venir beaucoup d'informations sur la phase travaux parce que je sais que c'est aussi un sujet pour certains d'entre vous. Et notre objectif est que fin 2025 début 2026, on puisse produire nos premiers panneaux à Fos-sur-Mer et ensuite on va faire l'accélération industrielle sur tout le début de l'année 2026. Vous avez raison M., comme on veut être transparent et comme on en a discuté avec les garants, Pierre-Emmanuel MARTIN le disait tout à l'heure, c'est fondamental d'être transparent.

On a commencé à travailler avec certains d'entre vous, associations, acteurs locaux, ceux qui connaissent aussi bien le territoire sur les enjeux qu'on pouvait commencer à ressentir. Vous allez les partager avec nous, soit vous serez d'accord sur ces enjeux, soit peut-être qu'il y en aura d'autres auxquels on n'a pas pensé. Mais en tous cas, dans les grandes lignes, quatre natures d'enjeux ont été identifiées. D'abord et en tout premier lieu, les enjeux environnementaux. Consommation et gestion de l'eau, la faune et la flore terrestre et marine et évidemment les enjeux de zone humide puisqu'on est en zone humide sur cette Darse comme l'intégralité du site. Des enjeux industriels, que vous connaissez bien si vous habitez dans le secteur : sécurité industrielle, mais aussi les risques à identifier, incendie, explosion, dispersion toxique, déversement. Vous aurez une réunion publique dédiée à ce sujet des risques.

Ça nous paraît incontournable dans le secteur. On aura aussi des enjeux liés à l'emploi et à la formation puisqu'on va créer ces 3 000 emplois. Il faut donc que tout ça s'organise et qu'on adapte les formations. Aujourd'hui, en France, il n'existe pas d'école du panneau photovoltaïque donc il faut qu'on s'en occupe avec ceux qui sont compétents, qui savent le faire et qu'on vienne agrémenter ce qui existe déjà pour renforcer les enjeux de formation. Là aussi une réunion publique dédiée, vous l'avez compris. Quatre thèmes, quatre réunions publiques, c'est assez simple à comprendre. Et enfin les enjeux liés à l'intégration territoriale et là, je dois vous dire qu'on a bien entendu un certain nombre de messages et je pense qu'on va beaucoup discuter sur cette quatrième réunion puisque ce sont les enjeux liés à l'intégration territoriale et bien sûr transport des matières premières et produits finis, comment circulent les marchandises, où vont les camions, gros sujet, est-ce qu'on va tout faire en camion. Tout ça, on sait que ce sont des sujets pour vous. Et trafic des salariés. Quand on dit trafic, c'est évidemment comment vont-ils se déplacer, comment on va pouvoir organiser les flux des salariés. On sait que c'est un sujet. On pourrait rajouter l'enjeu du logement parce que l'idée n'est pas qu'en faisant venir un certain nombre de ménages, les prix s'enflamment dans le secteur donc il va falloir qu'on parle de tout ça aussi ensemble. Pour illustrer ce que je viens de vous expliquer avec des mots, on l'a mis en image dans un petit film pour vous montrer ce qu'est CARBON. On peut peut-être éteindre la lumière s'il vous plaît.

Vidéo de présentation de CARBON :

Pour répondre au défi de décarbonation de nos activités, notamment de la production de notre énergie, le solaire est d'ores et déjà une pièce décisive. Or, à l'heure actuelle, l'écrasante majorité des cellules et des panneaux photovoltaïques

sont importés de l'Asie en particulier la Chine. C'est dans ce contexte que CARBON porte un projet industriel visant à renforcer notre indépendance stratégique en construisant en France une giga-usine avec une capacité annuelle de production de 5 GWc de cellules photovoltaïques, l'équivalent de 25 km² par an. À la clé, plus de 3 000 emplois directs et 22 millions de tonnes équivalents en CO₂ d'émissions évitées sur 10 ans. Le solaire sera dans 25 ans la première source de production d'énergie dans le monde et il connaît déjà depuis 20 ans une croissance phénoménale. À ce jour, l'Europe est le deuxième marché pur le photovoltaïque juste derrière la Chine. L'Europe et la France ont fait le choix du solaire pour contribuer, parmi d'autres sources d'énergie, à atteindre nos objectifs climatiques. Comme d'autres technologies vertes, le solaire est également un vecteur de réindustrialisation. CARBON a fait le choix de s'implanter en région Sud au sein de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence en raison de leur attractivité et de leur ambition écologique. La giga-usine sera implantée sur le grand port maritime de Marseille, sur la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer qui est engagée dans une vaste démarche de transition énergétique. La giga-usine serait construite sur un site de 62 hectares au cœur d'une zone à vocation industrielle ultraconnectée. Les installations industrielles de CARBON permettront d'intégrer verticalement le cœur de la chaîne de valeur du photovoltaïque.

La première phase sera la production des plaquettes de silicium appelée wafer. Cette phase débute par le travail du polysilicium afin de produire des lingots monocristallins. Ces lingots sont obtenus au sein de fours sous vide à argon. La matière première est fondue dans un creuset en quartz où elle est maintenue à l'état liquide, mais à la limite de la solidification par chauffage. Elle est étirée à partir d'un germe et d'une tige en rotation lente pour en faire un lingot monocristallin d'environ 30 cm de diamètre et 5 mètres de long. Ce lingot est ensuite redécoupé en tronçons puis en briques grâce à un fil diamanté. Les briques sont polies, biseautées puis sciées en plaquettes ultrafines de 150 à 160 microns environ. La deuxième phase sera la fabrication des cellules solaires sur la base de ces plaquettes de silicium. Cette phase comporte une dizaine d'étapes successives de traitements physicochimiques : texturisation, diffusion, dépôt, traitement thermique. L'avant-dernière étape consiste en la métallisation afin de créer un circuit électrique capable de conduire les électrons. Enfin, les cellules sont testées et contrôlées. La troisième phase sera l'assemblage des modules photovoltaïques encore appelés panneaux solaires. Après l'interconnexion des cellules ou demi-cellules entre elles, le laminage permet d'assembler la membrane arrière étanche, le film polymère encapsulant, la plaque de cellules et

le verre trempé. Le laminé est ensuite encadré au sein d'un châssis en aluminium et équipé d'une boîte de jonction. Une fois achevé, le module est testé sous lumière artificielle calibrée afin d'évaluer ses performances et de garantir sa qualité. Enfin, il est procédé à son emballage et à sa palettisation. Grâce à ce procédé industriel performant et éprouvé au sein d'installations industrielles optimisées et 100 % électriques, CARBON pourra produire en France et commercialiser à grande échelle des cellules et des panneaux compétitifs fiables, durables, haut rendement et très bas carbone dans le respect des meilleurs standards en matière sociale et environnementale et avec une garantie de traçabilité totale de la chaîne de valeur. CARBON, le photovoltaïque fabriqué en France.

Madame Émilie CHALAS

Je vous remercie de votre attention.

Madame Kasia CZORA

Merci, Émilie. Mme LIMAGNE, je vous propose de présenter le projet de raccordement électrique.

Madame Élisabeth LIMAGNE

Bonsoir à tous. Je suis Élisabeth LIMAGNE de chez RTE. RTE est le Réseau de Transport d'Électricité. Souvent, on est un peu confondus avec EDF. Je vais essayer de vous éclaircir le sujet ce soir. On est gestionnaire du réseau de transport. Il faut savoir qu'en France, RTE a un monopole. Pour votre culture générale, on est organisé en trois grandes catégories qui sont la production d'énergie, la production électrique, le plus connu est EDF, mais il y a d'autres producteurs. Ensuite, une fois que l'énergie est produite, elle est transportée sur le réseau à très haute tension qu'on représente en tant que RTE. Ce sont les pylônes que vous voyez le long des autoroutes, etc. Notre rôle est de transporter 24 heures sur 24 de l'électricité et de garantir la sécurité d'alimentation électrique de la France.

À l'issue de ce transport, on retrouve aussi au bout de la chaîne les distributeurs qui vont amener l'électricité jusqu'à nos foyers. Je ne vais pas faire trop long là-dessus. Aujourd'hui, ce qui nous intéresse est le raccordement de CARBON. CARBON aujourd'hui demande une puissance de raccordement de 240 mégawatts. Là aussi je ne sais pas si c'est parlant pour reprendre ce que disait Mme CHALAS. 240 mégawatts, ça représente une consommation importante et chez nous, le niveau de référence de tension est une tension de 225 kilovolts. On va créer sur Fos une première liaison souterraine entre CARBON et le poste existant de Darses qui est

dans le secteur. Cette liaison va représenter à peu près 700 mètres, on va la passer en souterrain et on va l'accompagner d'une seconde liaison électrique qui sera une liaison de secours pour l'usine puisqu'évidemment, en cas de pépin, il faut que l'alimentation électrique de l'usine soit continue donc on va faire une liaison de secours. Cette liaison de secours sera rattachée à une zone d'extension du poste actuel de Darses puisque le poste de Darses va être saturé puisqu'on va arriver au maximum de ses capacités. Du coup, on va avoir besoin d'une extension de ce poste et ce sera la liaison de secours sur ce poste. À quoi ressemble un câble souterrain ? Pour votre information, vous retrouvez aussi l'information aussi dans les documents, un câble souterrain est une gaine dans laquelle on va retrouver un certain nombre d'éléments de câbles jusqu'à retrouver au cœur du câble l'âme du câble qui va être en cuivre, en aluminium et qui va permettre de faire passer le courant. On va retrouver trois câbles pour cette liaison. C'est une classique dans les liaisons souterraines. On fait la liaison à peu près 1 mètre, 1m50 du sol et puis la tranchée correspond à entre 40 et 40 cm de large. Le but de cette liaison est de répondre aux enjeux de nos clients puisqu'en l'occurrence CARBON est un client pour RTE, au même titre que H2V et GRAVITHY dont on a parlé ce soir et donc je m'occuperai aussi des projets. Il faut noter qu'on va accompagner CARBON dans une phase de montée en puissance plutôt progressive puisqu'au départ, on va être plutôt sur un raccordement qui va être limité à 120 mégawatts, mais à terme, on va arriver aux 240 mégawatts attendus. Ça va suivre le planning qu'on a affiché en bas du slide. L'idée est d'accompagner cette mise en service à horizon fin 2025 et puis pour une montée en puissance progressive jusqu'à terme fin 2029. On sera capable de leur donner une pleine capacité. Voilà.

Monsieur Renaud DUPUY

Merci. On va passer à l'échange de la salle, mais avant, M. le garant veut intervenir. Il a la parole quand il veut dans la réunion. Et après je vous donne la parole.

Monsieur Philippe QUÉVREMONT

Juste une petite précision. Je disais tout à l'heure que cette concertation a pour objectif de discuter de l'opportunité du projet donc nous avons demandé au maître d'ouvrage qui l'a fait bien volontiers que tous les documents qui présentent le projet soient exprimer au conditionnel puisqu'on n'est pas sûr actuellement qu'il ait lieu. Dans le langage courant, ce n'est pas facile de s'exprimer toutes les phrases au conditionnel. La plupart des gens s'expriment au futur. J'insiste bien pour que

chacun comprenne bien que ces phrases sont précédées d'un « si le projet se fait, telle chose, telle chose arrivera ». Merci.

Monsieur Renaud DUPUY

Je vois déjà des mains qui se lèvent donc il n'y a pas de problème. On va commencer par M. et puis on reviendra. Allez-y, monsieur. Toujours pareil, si vous voulez, vous vous présentez, sinon vous n'avez pas besoin.

Monsieur Serge BEAUDOIN

M. BEAUDOIN Serge, j'habite Port-de-Bouc. Je suis adhérent à l'EDPLGF. J'ai deux questions, une pour RTE et une pour la dame qui a présenté avant le projet. Parler d'un objectif de 0 CO₂, on va tendre, mais le chiffre réel est de combien au départ ? Faut-il s'attendre à d'autres formes de pollution sur l'air, la terre, l'eau ? Pour RTE, je voulais savoir si ces 250 mégawatts sont déjà disponibles ou est-ce qu'il y aura des installations supplémentaires, genre centrale atomique ou autre. Merci.

Monsieur Renaud DUPUY

Plutôt que de répondre systématiquement, est-ce que sur la question des émissions du CO₂ et des émissions, il y a d'autres interventions, d'autres questions ou sur le raccordement électrique ? Si vous avez d'autres questions sur ces thématiques-là, on va essayer de les prendre. On va en prendre deux ou trois comme ça on fera des réponses un petit peu groupées. Les questions ne portent pas là-dessus donc Émilie et après Mme LIMAGNE.

Madame Émilie CHALAS

Oui bien sûr. Alors sur la question du carbone, comme vous avez pu le voir dans le film, il est bien indiqué que notre objectif est de produire des panneaux très bas carbone, ça ne veut pas dire que ce sera 0 carbone. La nuance est de taille, mais ça veut dire qu'on a cet objectif-là d'aller chercher le très bas carbone. Par nature, c'est très bas carbone puisque déjà les panneaux qu'on installerait chez nous demain en Europe ne viendraient pas de Chine donc déjà le voyage est épargné. Ensuite, sur les normes environnementales, évidemment la France est beaucoup plus exigeante et les services de l'État très consciencieux sur les rejets potentiels de carbone. Pour parler de façon très opérationnelle, CARBON est une usine 100 % électrique donc à proprement parler, il n'y aura de façon minimale du rejet de CO₂, mais très peu donc ces calculs-là sont en cours, on pourra rentrer dans les détails au moment de la réunion publique spécifique sur les rejets, les risques de pollution,

etc. Avec plaisir et on aura un certain nombre de données à échanger avec vous. Globalement le CO2 principal qui va être émis, c'est finalement celui des voitures potentielles de nos futurs salariés. C'est plutôt là que va se trouver la source et à cela, on va essayer aussi d'y répondre et d'anticiper.

Monsieur Renaud DUPUY

Est-ce qu'il y aura d'autres formes d'émissions puisque c'est ce que demandait M. ?
D'autres formes de pollution ?

Madame Émilie CHALAS

Il y aura assez peu d'émissions de la part de cette usine parce que d'abord, elle est électrique et tout ce qui est rejet atmosphérique globalement, on va avoir essentiellement de la vapeur d'eau puisque nos fours de fonte sont refroidis par de l'eau et donc cette eau va ensuite être évaporée et libérée sauf qu'avant de la libérer, pour garantir qu'on soit bien en dessous des seuils réglementaires en France puisqu'on veut être une usine performante, il va y avoir ce qu'on appelle des espèces de systèmes qui filtrent l'air qui va sortir par du nettoyage à l'eau et donc globalement ces nettoyages à l'eau vont permettre de récolter les quelques particules potentiellement polluantes de façon à ce qu'elles ne s'échappent pas dans l'air. Tout ça, on l'abordera au moment de la réunion sur les enjeux de sécurité et de pollution. C'est un sujet majeur et on en a bien conscience. Pour vous. CARBON veut être exemplaire en la matière. La date de cette réunion est le 26 septembre à Port Saint Louis à 18h. Réunion publique sécurité industrielle et énergétique. Vous avez la date dans le document.

Monsieur Renaud DUPUY

La disponibilité, je reviens à Mme LIMAGNE. Est-ce qu'il y a de la disponibilité au poste sourcé aujourd'hui ?

Madame Élisabeth LIMAGNE

Alors la question est de savoir si les 240 et pas 250 mégawatts sont déjà disponibles. J'aurais aimé que M. PASSERIEUX soit là, mais je crois qu'il n'est plus là.

Monsieur Renaud DUPUY

Il n'a pas disparu, il est parti.

Madame Élisabeth LIMAGNE

En fait, oui les 240 mégawatts sont disponibles, mais ils ne sont pas forcément aujourd'hui alloués à CARBON donc pour cela, il y a un projet de loi industrie verte qui existe sur la table et c'est en ça que j'aurais aimé lui renvoyer la balle, qui pourrait reprioriser le projet et lui donner accès aux 240 mégawatts disponibles dès maintenant. Ce sont de choses en cours d'instruction. Si je ne dis pas de bêtises, dans les prochains jours, prochaines semaines, il pourrait y avoir des évolutions très claires là-dessus. Le complément de votre question, c'est est-ce qu'il devrait y avoir d'autres installations nécessaires à l'accueil de ces capacités de production. Effectivement, pour répondre à tous les enjeux de projets dans la zone, on pourrait effectivement avoir besoin, on aura besoin de renforcer le réseau électrique et donc on devra accueillir un poste supplémentaire sur la zone concernée. Je parlais d'une extension donc effectivement, on est en recherche pour pouvoir accueillir tous ces projets de foncier supplémentaire. On doit renforcer, optimiser notre réseau aussi. Donc effectivement on ne pourra pas répondre à l'ensemble des demandes si on reste en l'état actuel.

Monsieur Renaud DUPUY

Une question claire. On y reviendra peut-être par rapport aux autres questions et l'évolution du dossier lors des différentes réunions de concertation.

Monsieur Gilbert DALCOL

Enfin je vous remercie. Messieurs Dames Bonsoir, Gilbert DALCOL, Mouvement Citoyens de Tous Bords. J'écoutais votre projet. Vous parlez des nuisances individuelles et pollutions et le cumul des trois entreprises à venir. Cependant, vous ne dites pas que ces nuisances viennent se greffer à celles déjà existantes. C'est un premier point. En ce qui concerne le projet CARBON, pour la fabrication des panneaux photovoltaïques, il vous faut une eau très pure. Donc vous allez la traiter chimiquement, vous allez fabriquer vos panneaux, vous allez avoir de cette eau qui va être chargée, qui va être traitée de nouveau. Quels seront les impacts sur l'environnement ? Quels vont les impacts sur les nuisances sonores et en odeur ? Ça, on n'en parle pas beaucoup. Vous avez dit qu'en gros, ça créerait 3 000 emplois, ce qui va accroître la circulation sur la commune de Fos. Il y a déjà des nuisances sonores par le roulement sur les tapis existants des véhicules. Lorsque vous ajoutez 3 000 véhicules pour le personnel, il faut comprendre aussi qu'il va y avoir les transports des poids lourds, il va y avoir aussi les sous-traitants qui vont venir s'incruster. Sachant que votre usine normalement devrait se faire dans le projet en 2025, à partir du 1^{er} janvier 2024, le Gouvernement actuel va décentraliser tout ce

qui est voirie. Ça va être sous la responsabilité du département. Quel va être le coût pour les contribuables ? Personne n'en parle. Donc ça veut dire par là qu'on décentralise les voies avant la construction des industries qui risque d'être à la charge du contribuable. Sachant qu'en 2024, aussi la Base 125 d'Istres va augmenter sa capacité de survol de la commune de 30 %. Donc vous voyez un peu l'impact qu'il va y avoir sur les riverains. Je signale ça aux associations qu'elles soient bien conscientes et aux personnes qui habitent sur la commune de Fos de ce qui se passera. C'est un projet, c'est vrai il est beau. On ne va pas aller contre le progrès, mais il faudra que vous teniez compte de ça. Et aussi je le dis encore une fois comme j'ai dit à ATMOSUD, comme je l'ai dit à la DREAL, d'avoir davantage de capteurs avec plus de performances d'analyses pour protéger la population. Merci de votre écoute.

Monsieur Renaud DUPUY

Est-ce que sur cette question d'évolution des mesures des impacts, il y a d'autres interventions ? C'est sur cette question-là ou c'est sur une autre thématique ? C'est pour que vous la posiez, sinon on va répondre directement à ça et après on vous donnera la parole. Mme, c'est sur la même question ? Allez-y.

Madame Jacqueline BOTTON

Mme Jacqueline BOTTON, habitante de Fos-sur-Mer. Je reviens un petit peu sur ce qu'a dit monsieur. Est-ce qu'on a une idée du nombre de camions qui vont circuler au départ de l'usine ? Parce qu'on parle de transport maritime, mais je suppose qu'il y aura des camions aussi en plus des ouvriers. Est-ce qu'on a une idée du nombre de camions ?

Monsieur Renaud DUPUY

Sur cette question, est-ce que d'autres ? Allez-y, monsieur. Et puis on va essayer de répondre à cette question des impacts, sur le nombre de camions aujourd'hui estimés.

Monsieur Romuald MEUNIER

Merci. Je m'exprimerai sur les camions maintenant, mais ça n'exclut pas les questions que je voulais vous poser.

Monsieur Renaud DUPUY

Vous vous représentez sinon je ne sais pas attribuer le propos si je ne sais pas qui vous êtes.

Monsieur Romuald MEUNIER

À nouveau, pour tous ceux qui ne me connaissent pas, je suis Romuald MEUNIER, je suis le président de l'association MCTB GOLFE DE FOS ENVIRONNEMENT. C'est une association essentiellement locale qui se préoccupe d'examiner tous les projets qui voient le jour sur la ZIP de Fos. En fait, la question de Mme sur les camions est intéressante parce qu'elle soulève une ambiguïté ou un manque de précisions sur vos documents. En l'occurrence, vous prévoyez de faire une sortie des marchandises principalement orientée vers le fluvial et le rail, ce dont on se félicite bien entendu. Toutefois, ces sorties prévues sont prévues sur des structures qui n'existent pas encore et qui ne verront peut-être pas le jour, notamment la plateforme multimodale Modalis si je me souviens bien. Et pour le rail, je ne sais plus quel était l'autre cas de figure à envisager. En fait, ces structures-là n'existeront peut-être jamais. Vous ne présentez pas dans vos documents des solutions de rechange que nous voudrions connaître. L'histoire de Fos-sur-Mer nous a démontré que beaucoup de solutions qui ont été proposées n'ont pas été mises en œuvre donc nous voulons savoir combien de camions passeront sur nos routes pour transporter. Ceci amène une deuxième précision qu'il nous faut connaître sur les 490 000 tonnes que vous présentez dans votre dossier. Une certaine ambiguïté dans les écrits laisse à penser que peut-être il s'agirait de 490 000 tonnes de marchandises entrées + 490 000 tonnes de marchandises sorties, ce qui n'est pas tout à fait la même chose quand on examine votre projet. Voilà pour la précision sur les camions et les transports.

Monsieur Renaud DUPUY

Il y a une intervention aussi sur les transports de monsieur. Donc je vais lui donner la parole. Allez-y. comme ça après, on répondra à l'ensemble des questions portant sur cette thématique-là. Monsieur, allez-y.

Monsieur Christophe CLARET

Pas que sur les transports.

Monsieur Renaud DUPUY

Mais aussi donc on va commencer.

Monsieur Christophe CLARET : CLARET Christophe. Je suis le représentant des ouvriers dockers et des personnels de manutention portuaire de l'ensemble du golfe de Fos. On va avoir une vision politique, dogmatique de notre fenêtre à nous. CARBON n'a rien à faire sur le grand port maritime de Marseille Fos. C'est la première des choses. Un port doit avoir un échange entrées et sorties de marchandises en direct avec un bord à quai. C'est fait pour ça surtout que l'on cherche en ce moment des espaces pour pouvoir travailler certains trafics qui ont du mal à venir. C'est la vision très dogmatique qu'on peut avoir. En étant peu pragmatique, on y voit l'opportunité enfin au bout de 50 années de la création du port autonome, du grand port maritime de Marseille Fos, il ne faut pas oublier Fos parce que ce n'était marqué que Marseille dans l'introduction, du développement de l'ensemble des infrastructures de la zone portuaire qui manque depuis 50 ans. Après on attend bien entendu toutes les associations environnementales, de riverains de Fos-sur-Mer qui crient au loup et elles ont raison puisque les voies d'accès du port n'ont pas changé depuis 50 ans. Sur la question bien entendu des routes, il y a le report modal fer où là apparemment l'État va débloquer des enveloppes. Il y a aussi le fluvial. C'est une autre question, mais ça se fera aussi avec le grand port maritime. Il y a la question des routes. C'est l'opportunité de faire le doublement de RD268 et là Martine VASSAL a déjà annoncé la couleur puisque la question a posé sur le département, quelle enveloppe va mettre le département. Pour l'instant, c'est très timide puisque Martine VASSAL a annoncé au Président de la République « je n'ai pas d'argent, c'est à l'État de payer » à sa venue à Marseille. Deuxième point, contrat plan État-région. La région annonce 80 millions dans le contrat plan État-région, ce qui est ridicule comparé aux enjeux qu'on va connaître d'ici trois ou quatre ans. Donc ça veut dire que l'ensemble des projets vont arriver à terme en 2026-2027 peut-être 2028 sur H2V, je ne me rappelle plus à un an près, c'est-à-dire que le réseau routier ne sera pas mis en place et on va connaître du feu rouge de Moralès à Port-de-Bouc jusqu'au rond-point de la Fossette, comme tous les matins, des embouteillages et bien entendu de grands ingénieurs ont fait des ronds-points sur une seule voie et ont créé bien entendu des embouteillages, encore un peu plus tous les matins et tous les soirs. Donc la fluidité des marchandises, notamment containerisées ou voitures qui partent du port va encore être un peu plus ralentie. Si ces infrastructures ne sont pas mises à jour, on parle de la liaison Fos-Salon, le contournement de Port de Bouc et le bord des étangs ne sont pas faits, ces projets à terme, ça va être très compliqué voire un fiasco. À partir de ce moment-là, si l'État et les collectivités qui dépendent de toutes ces routes ne mettent pas les moyens,

et là il faudra les entendre parce qu'elles sont très timides depuis un moment sur tous ces sujets. La Métropole, la Région et le Conseil Départemental bien entendu nous doivent des réponses et ils doivent s'exprimer sur ces sujets. Bien entendu, purement sur ma profession, on regardera de près tout ce qui est activités fluviales, import et export de marchandises pour que les travailleurs portuaires y travaillent.

Monsieur Renaud DUPUY

On va répondre du côté de CARBON du fonctionnement du projet. Il y a des questions qui sont au-delà du porteur de projet. Il y a des tables rondes. Il y a des élus, s'ils souhaitent prendre la parole, ils ont tout à fait liberté de prendre la parole. Il y a deux réunions et notamment une réunion sur l'intégration qui est l'atelier 4 dont je n'ai plus la date où les acteurs sur cette question-là, intégration du projet dans son environnement au sens large, seront là pour débattre de cette question. On va commencer par CARBON sur la partie qui la concerne directement. Qu'est-ce qui rentre, qu'est-ce qui sort, comment et de quelle manière ? Sans oublier les questions des odeurs et des impacts sonores potentiels qu'a posées M. tout à l'heure. Émilie.

Madame Émilie CHALAS

Merci, Renaud. J'ai tout noté donc je vais essayer de répondre le plus précisément possible à chacun d'entre vous, même si des réunions dédiées spécifiques vont pouvoir permettre de vous présenter dans les détails les quatre thématiques et ça fera l'objet de réunions de 2 heures ou 2h30 spécifiques sur ces sujets. Donc on va rester global.

Sur les nuisances d'abord M., par rapport au cumul sur l'existant, typiquement sur la question de la pollution atmosphérique dont on sait que c'est un sujet ici, CARBON a fait le choix de faire ses propres relevés d'État initial, c'est-à-dire quel est le niveau de pollution aujourd'hui autour du site de CARBON de façon à savoir d'où l'on part avant même que CARBON s'installe si CARBON devait s'installer, M. QUÉVREMONT, vous avez raison. Donc c'est un premier point pour dire voilà, d'où est-ce qu'on part ? Après vous imaginez bien que CARBON ne peut pas assumer ce qui existe par ailleurs, mais je crois que sur ce point, le grand port et les industriels font un effort considérable sur les enjeux de décarbonation et les acteurs pourront je pense répondre à votre question sur l'existant. En tous cas, nous allons tâcher de ne rien rajouter et si nous devons éventuellement de façon très marginale rajouter quelque chose, les relevés seront publics puisqu'ils seront pilotés par ATMO. Je pense que vous connaissez si vous connaissez les sujets de pollution

atmosphérique, de façon transparente. Sur les nuisances sonores, c'est une usine électrique, il n'y a pas de bruits particuliers, ce n'est pas un enjeu de bruits pour la production de carbone et il n'y a pas non plus de grandes tours puisqu'il n'y a pas de torchères, puisqu'il n'y a pas de brûlage. Il n'y a que des toutes petites cheminées, mais sont plus des extracteurs pour la fameuse vapeur d'eau qu'on évoquait tout à l'heure et ainsi le projet ne devrait pas dépasser 30-35 mètres cheminée comprise. On voit d'ailleurs l'illustration. Vous l'avez-vous les yeux dans vos documents. Ça ne va pas chercher très loin. Il n'y a absolument pas ces grandes tours que vous avez peut-être l'habitude de voir dans le paysage.

Sur la circulation maintenant, on sait que c'est un sujet. Vos élus nous ont d'ores et déjà mobilisés sur ce point. Les services de l'État sont effectivement aussi très mobilisés ainsi que le lab territorial. Nous avons participé à une réunion la semaine dernière et il se trouve que ce point était l'un des points de l'ordre du jour du lab territorial. Donc vos responsables publics locaux de toute évidence sont bien conscients du sujet.

Évidemment, on les laissera répondre pour ce qui relève de leur compétence. CARBON ne peut qu'appuyer l'enjeu de fluidifier le trafic, l'enjeu de porter des projets très importants comme Modalis ou comme d'autres projets et à ce titre d'ailleurs, CARBON était signataire aux côtés du Maire de Fos d'un plaidoyer pour pousser l'État et les collectivités dans leurs compétences à enfin sortir les projets et peut-être que CARBON, H2V et GRAVITHY seront l'opportunité de déclencher enfin ce qui manque tant depuis plusieurs dizaines d'années si on entend bien vos remarques et les habitants du secteur. 3 000 personnes, comme je disais tout à l'heure, ce n'est pas 3 000 personnes qui font 9h-17h ou 18h ou 19h. C'est évidemment des chiffres qui sont organisés avec par exemple une prise de fonction à 4h30 du matin. Je pense que ce n'est pas là qu'il y aura les sujets de déplacements. On aura un certain nombre, autour de 400 personnes qui vont travailler dans l'administration et qui vont avoir des horaires plus de bureaux qui pourraient justement surcharger ce trafic. Là encore, on veut faire les choses bien donc on a accès à toutes les études de trafic qui existent, on va compléter les nôtres par des simulations pour voir l'impact de notre propre trafic tant camions que véhicules de façon à mesurer l'impact de CARBON. Par rapport à cela, au-delà des projets publics éventuels du territoire que nous ne maîtrisons pas, même si on peut juste signaler qu'on les soutient et qu'on les encourage voire que pour certains, on pourra les financer, CARBON va déjà s'occuper de ses salariés et de ses camions du mieux possible.

Sur les salariés d'abord, notre objectif est qu'on ne dépasse pas 40 % des salariés qui font leurs déplacements domicile-travail en voiture. Notre objectif est donc

d'accompagner dans un plan de déplacement d'entreprise au maximum les salariés pour qu'ils ne prennent pas seuls leur voiture. Donc on va inciter à la prise de train, on va installer des navettes privées CARBON plutôt électriques pour aller chercher dans une grande tournée sur le bassin de vie nos salariés, on va proposer à nos salariés un parc de vélos électriques gratuits. Quand on habite à moins de 5 km ou 10 km, ça va, quand c'est un peu plus loin, ça devient plus compliqué, mais c'est une option. On va aussi financer les abonnements de transports en commun. La loi l'oblige à 50 %. CARBON s'engage sur une prise en charge totale. On va aller chercher cette alternative au tout voiture. Pour ceux qui n'auront pas le choix, certains dans la salle le savent, CARBON proposera un parc de véhicules électriques pour éviter les rejets de CO2. Il y aura quand même les bouchons potentiellement, mais au moins, on va aller chercher cette optimisation des déplacements.

Sur les camions, aujourd'hui, je l'ai dit tout à l'heure, mais peut-être un peu vite, dans les projections que l'on a, si le projet doit se faire, il y aurait 66 camions par jour qui rentrent ou qui sortent, ce n'est pas 66 qui rentrent puis 66 qui sortent, ils rentrent et ils sortent. En fait, ce qu'on a réfléchi à l'aube de l'implantation du projet potentiel, ça fait partie des opportunités qui ont fait qu'on a choisi la Darse 1 pour l'implantation, c'est qu'en fait, pour les matériaux qui arrivent, les matières premières, à savoir 270 000 tonnes pour répondre précisément à votre question, mais je pense que c'est dans le dossier, monsieur, ils vont arriver au port à containers qui est à moins de 5 km et qui ne traverse ni Port Saint Louis ni Fos dans les zones d'habitat donc on est à 5 km ici. Ce qui va arriver à CARBON ne traverse aucune zone d'habitat. Pour ce qui sort, à savoir 220 000 tonnes par an.

Notre objectif est de faire du fer, de faire du fluvial et de réduire à 15 % la part des transports marchandises finies en camion. C'est un objectif très ambitieux, on en a bien conscience. D'ailleurs, les garants nous avaient dit, mais vous ne vous êtes pas trompés, non. C'est l'ambition de CARBON. Alors bien sûr, vous l'avez précisé M., ça dépend d'un certain nombre de projets. Modalis par exemple pour la plateforme ferroviaire qui ferait l'intermodalité. Si Modalis se fait sur le grand port maritime, il est avant les zones habitables de Fos et il est là encore à moins de 5 km de CARBON. Donc évidemment CARBON est non seulement porteur de Modalis, mais a d'ores et déjà proposé un cofinancement potentiel de ce projet pour là encore amorcer quelque chose qui va nous être très utile. En attendant ce projet, parce qu'on a essayé d'y réfléchir aussi M. pour ne pas faire du 90 % camion dès qu'on va lancer notre production, on a d'ores et déjà envisagé de discuter avec ASCOMETAL qui nous a proposé puisqu'ils ont un raccordement au fer sur leur site, ils ont aujourd'hui des trains disponibles, des créneaux et donc on va discuter avec eux et avoir des

conventions d'utilisation de leur propre gare de façon à mutualiser entre industriels la capacité à ne pas faire du tout camion. Donc je vous donne des exemples. Ce sera beaucoup plus détaillé dans la réunion transport bien sûr, mais ça permet d'illustrer un petit peu. C'est important. Concernant le bord à quai, un mot quand même et puis je pense que Pierre-Emmanuel MARTIN voudra dire un petit mot peut-être. En fait, assez simplement, on ne peut pas avoir de bord ç quai sur notre foncier parce que là où CARBON s'aligne le long de la Darse, il y a en fait un béquet de l'autre côté qui empêche toute construction de bord à quai pour un port à containers. Donc notre objectif serait peut-être si CARBON devait s'installer ici de créer par contre un bord à quai pour une navette fluviale pour nos salariés. Ça aussi, on essaye d'y réfléchir. C'est d'ailleurs une idée qui a fait son chemin et qui est portée aussi par le lab territorial. On l'a entendu la semaine dernière. Pourquoi pas ? Il faut vérifier la faisabilité, etc. On essaye de trouver des réponses parce qu'on a bien compris que c'était un enjeu pour vous. Vous avez raison.

Monsieur Renaud DUPUY

Le traitement d'eau qu'on avait oublié. Après M. MARTIN peut-être. Et après M. ALVARES qui veut répondre sur les interrogations qui ont été posées ou sur une partie. Il se présentera tout à l'heure. Donc on fait ça et après je vous redonne la parole. Il n'y a pas de problème, on a le temps. Émilie sur l'eau.

Madame Émilie CHALAS

Il y a une consommation d'eau par CARBON qui est de 2,7 millions de m³ d'eau par an aujourd'hui. On a déjà beaucoup travaillé puisqu'initialement, l'usine devait consommer 8 millions de m³ dans nos études de faisabilité initiales. On s'est dit que ce n'était pas possible de venir devant vous et de vous proposer ça. On a travaillé avec nos équipes techniques qui sont d'ailleurs dans la salle de façon à innover, comme beaucoup d'industries sont en train de le faire dans les projets à venir, sur une boucle de recyclage interne à CARBON de l'eau pour ne pas faire une entrée et sortie courante de l'eau et limiter la consommation. On est aujourd'hui à 2,7 millions de m³ en l'état des études.

Évidemment, on attend les résultats de la concertation pour continuer, mais on a d'ores et déjà des options et on essaye de vérifier si on peut continuer à réduire cette consommation d'eau. C'est de l'eau industrielle qui va arriver dans CARBON, ce n'est pas de l'eau potable. Premier point. Et cette eau industrielle, vous avez raison, il nous faut une grande qualité d'eau, va être filtrée par CARBON en son sein. L'eau, une fois qu'elle est salie, il va y avoir les eaux usées ménagères classiques de

nos salariés, il va y avoir pour ça, une STEP, une centrale d'épuration sur le site de CARBON pour les eaux ménagères. Pour les eaux industrielles, il va y avoir une autre STEP dédiée pour la gestion des produits chimiques et de l'eau polluée chimiquement avec des innovations là aussi en cours sur des zones un peu inconnues qu'on est en train d'expérimenter et d'autres industriels avec nous en parallèle pour voir comment sur des liquides pollués chimiquement, on peut séparer l'eau de la matière chimique pour la compresser en briques sèches et éventuellement récolter l'eau et là aussi peut-être la réinjecter dans le circuit. Tout ça est en cours d'études. Donc aujourd'hui, on affiche 2,7 millions parce qu'on voulait être transparent avec vous sur le niveau de connaissances que l'on a actuellement. Les études de faisabilité complémentaires arrivent et j'espère, si le projet devait continuer, qu'à la réunion publique dans le cadre de l'environnement au printemps, on aura des éléments de réponse qui vont continuer à avancer et là encore, réunion publique sur ce sujet tout particulièrement avec nos experts et les interventions des services de l'État aussi sur ce point-là. On pourra alimenter et détailler ce système.

Monsieur Renaud DUPUY

Réunion dans le cadre de l'enquête publique.

Madame Émilie CHALAS

Dans le cadre de l'enquête publique au titre du code de l'environnement.

Monsieur Renaud DUPUY

Sur les questions, les collectivités, vous représentez à la fois la Métropole, vous êtes Vice-Président et le département.

Monsieur Martial ALVARES

Martial ALVARES, Maire de Port Saint Louis du Rhône. Je n'ai pas de mandat particulier parce que des Vice-Présidents sont là pour représenter la Présidente du Département. Je suis moi-même Vice-Président en charge des relations avec le grand port maritime de Marseille et Conseiller Départemental donc bien au fait des sujets qui ont été évoqués sur ce sujet des transports. Déjà en introduction je veux dire que les collectivités dans lesquelles je siège et la commune de Port Saint Louis du Rhône partagent totalement les inquiétudes déjà exprimées sur des sujets. Nous sommes particulièrement vigilants aux réponses qui seront données et travaillons conjointement avec l'État et avec les porteurs de projets pour y apporter des

réponses. Je voudrais saluer l'intervention du secrétaire général des dockers parce que je salue le côté pragmatique de la présentation. Il aurait pu être dogmatique et là je crois que la sagesse de Christophe CLARET est à retenir.

Je voudrais juste être le rapporteur exact des échanges qu'il y a pu avoir entre la Présidente du Département et le Président de la République, étant moi-même présent avec de nombreux Maires ici. L'interpellation du Président de la République portait sur le fait de la difficulté technique à réaliser le doublement de la route départementale, ce qui conduisait justement à faire monter l'enveloppe des travaux et un appel a été lancé au Président de la République pour essayer de trouver les bagages législatifs nous permettant de nous affranchir de certaines contraintes qui conduisaient à pouvoir réaliser cet investissement. Je pense qu'au niveau de cet engagement-là, ce sont les réponses que nous attendons. Ça arrive à un moment donné aussi où nous, les élus et notamment les Maires face aux projets nécessaires de desserte de ces bassins ouest, contournement autoroutier de Martigues Port-de-Bouc, liaison Fos-Salon et doublement en 2x2 voies de la route départementale 268, c'est vrai que c'est compliqué au moment où l'État demande au département de reprendre l'ensemble des routes à son compte sans forcément le chèque qui va avec, nous de se mettre dans une position d'accepter sans faire entendre à l'État sa responsabilité aussi de venir rattraper le retard qui lui est dû au moment donné où il a laissé en l'état cette situation. On est dans une forme d'échanges et de discussions. Pour vous rassurer sur ce côté-là, la Présidente du département et de la Métropole est très vigilante à apporter les crédits nécessaires et les collectivités sont sollicitées. Je veux rappeler ici que pour des projets comme ça, demain nous aurons besoin des collectivités territoriales locales pour faire les écoles, les services publics dédiés et donc on ne va pas nous demander de participer aux routes quand après derrière on va devoir assurer aussi la bonne vie de citoyens et les services publics qui vont avec. C'est juste pour éclairer sur ce point de vue-là les choses.

Monsieur Renaud DUPUY

Je pense qu'on en parle plus à fond. Merci beaucoup. On en parlera plus à fond lors de l'atelier. M. là-bas avait tendu la main. S'il y a d'autres idées, monsieur, aussi. Allez-y.

Monsieur Christian MARQUIS

M. Christian MARQUIS du collectif Cistude. Ce projet nous a été présenté notamment lors de la petite vidéo avec deux objectifs majeurs, d'une part l'indépendance

énergétique de la France, notamment vis-à-vis de la Chine et d'autre part c'est un projet décarboné vertueux du point de vue des émissions des gaz à effet de serre. Certes, si on se polarise sur ce qui va se passer sur place, on peut peut-être le concevoir ainsi. Pourtant, quand on regarde le dossier que vous avez publié hier sur votre site, on constate qu'il faut des matières premières. Vous l'avez d'ailleurs évoqué Mme, je vais citer vos propres chiffres : 160 000 tonnes de verres solaires, provenance potentielle Europe, Turquie, Canada, États-Unis, Inde, Chine. 22 000 tonnes d'aluminium, provenance potentielle : Europe, Asie. 22 000 tonnes de gaz liquide. On sait que ce n'est pas produit en France. Provenance non précisée. 19 000 tonnes de produits chimiques.

Lesquels ? Ce n'est pas précisé. Provenance non précisée. Environ 14 à 15 000 tonnes de polysilicium. Provenance potentielle : Allemagne, Norvège, États-Unis, Corée du Sud, Malaisie. Environ 13 000 tonnes, 33 millions de m³ de polymères. Provenance potentielle : Italie, Allemagne, France, Chine. Dans ces conditions, comment peut-on affirmer que la production de panneaux solaires ici avec des matériaux qui viennent de tous les coins du monde dans une économie mondialisée va assurer l'indépendance énergétique de la France ? Et deuxièmement, tous ces transports produisent évidemment du carbone. Comment peut-on affirmer que ce projet est un projet décarboné ? Comment peut-on le qualifier ainsi ?

Monsieur Renaud DUPUY

M. MARTIN peut-être sur cette question-là. Alors sur l'origine des produits et les hypothèses mentionnées et sur l'impact carbone de l'acheminement de ces produits.

Monsieur Pierre-Emmanuel MARTIN

Tout à fait. Tout d'abord, la première réponse que je ferai, c'est que comme vous pouvez le constater, le projet n'est pas complètement ficelé. Il y a une zone de risques et la concertation ici est une des zones identifiées. Il faut que la concertation joue à plein et qu'au final, il y ait un projet qui sorte et qui soit accepté. On n'a pas la totalité des réponses à ces questions puisque concrètement pour avoir une origine certaine, il faut passer contrat et il faut prépayer. Vous imaginez que les volumes qui sont en jeu obligerait à mettre des centaines de millions d'euros en avance. Inutile de vous dire que la concertation ferait en sorte qu'elle soit pliée. Donc on joue le jeu. On ne peut pas répondre à toutes ces questions. C'est mouvant. Après, il ne vous a pas échappé qu'une des grandes difficultés que notre pays traverse aujourd'hui est sa profonde désindustrialisation. Aujourd'hui, la part de

richesses liée à l'industrie dans notre PIB est de 12 %. C'est très bas. Il y a beaucoup de choses que l'on ne sait plus faire. Quand on parle du solaire, je viens d'une industrie. Le solaire dans les années 90. Je suis allé installer des systèmes autonomes en Afrique avec derrière moi une infrastructure, des industriels et nous étions fiers d'apporter une solution française. Inutile de vous dire, j'étais jeune et naïf, peut-être qu'on peut dire que c'est du néocolonialisme, je n'en sais rien, mais on avait le sentiment avec nos associations de faire œuvre utile dans les centres de santé. Éclairer la nuit des centres de santé, ça permet d'éviter les naissances à la lampe torche. Inutile de vous dire qu'une naissance dans la brousse à la lampe torche, le taux de mortalité est très élevé. Mais voilà, aujourd'hui non seulement vous le voyez, la France n'a plus son influence dans ces zones-là. On ne sait plus rien fabriquer donc aujourd'hui on va chercher les matériaux là où ils existent. Évidemment, notre ambition à terme est de faire en sorte que sur les points durs, forts de la chaîne de valeur, on soit forts pour éviter ça. Maintenant, la question du tonnage. Quand on dit qu'on participe à l'indépendance énergétique de la France, l'indépendance, ça va être quoi ? Ça va être la route qui a été tracée pour aller sur le zéro émission de CO2 en 2050. C'est une électrification massive de ce pays. Il va falloir produire cette énergie. Il y a une trajectoire qui est décidée. Évidemment, effectivement j'aime bien qu'on positionne des projets aussi dans leur contexte politique et je tiens à dire la qualité que nous attendons de la concertation.

C'est aussi la force d'une grande démocratie donc nous tiendrons compte de tous les avis. Je n'ai pas l'habitude de faire en sorte que des riverains qui portent des inquiétudes tout à fait légitimes, j'ai fait beaucoup d'éolien, on puisse leur mentir. Sur les questions des nuisances, c'est très important. Il y a des sujets immobiliers, des vies qui ont été faites ici, on ne peut pas s'amuser et il me semble que les pollutions ont laissé des traces profondes. On reprend une histoire. Nous sommes de nouveaux industriels. Sur les origines, on va dire que l'électrification de ce pays va peut-être passée par du plus de nucléaire, mais on sait que ça n'arrivera pas avant 2035-2037 pour les futures EPR. En attendant, il faut faire beaucoup de solaire, sauf si évidemment on va arrêter de consommer de l'électricité. Je pense que c'est un débat qui aujourd'hui est clos. Il faut quasiment doubler notre production d'électricité dans ce pays à horizon 2050 avec des réacteurs nucléaires qui arriveront en service en 2037. Voilà l'équation. Donc on peut réussir, mais en même temps, il ne faut pas être naïf. La Chine ne partage pas nos valeurs et donc il s'agit aussi de ce combat-là. Faire une usine en Chine, beaucoup l'ont fait, il n'y a pas de concertation publique. Il n'y a pas d'avis qui est demandé aux riverains sur ce qui va être fait. Donc si on veut que notre pays tienne son rang, si on veut pouvoir exister

encore demain, il faut qu'on réussisse. Maintenant, sur les origines, on va faire en sorte que les localisations des matériaux, les principaux émetteurs, les matériaux que l'on va acheter qui dans leur constitution émettent beaucoup d'énergie donc potentiellement beaucoup de CO₂. C'est le polysilicium. Le polysilicium c'est beaucoup de cuisson, beaucoup de chimie et on va essayer d'avoir une chaîne et c'est sûr aucun polysilicium ne viendra de Chine. Après sur d'autres matériaux, le verre, on a laissé ouvert la Chine. Aujourd'hui, il n'existe pas de flotte de verre, d'usine qui permette de produire du verre solaire. Je veux bien tout réindustrialiser, vous faire aussi du Doliprane, mais à un moment donné, on prend les sujets les uns après les autres. La question du verre, on laisse ouvert, mais on travaille sur une géographie méditerranéenne beaucoup plus proche de chez nous où on est déjà en train de discuter avec un industriel l'usine de verre qu'il va pouvoir faire pour nous et qui permettra dans un basculement maritime très simple de nous amener le verre. Sachant que cette question du transport, l'annonce a été faite, CMA-CGM va nous rejoindre. On est très heureux et donc on est déjà en train de travailler aussi avec les équipes du groupe pour voir les géographies par rapport à nous, nos exigences de qualité, de traçabilité et de CO₂, d'où on va pouvoir amener ces matériaux. Ce qui nous a permis et ça, je dois dire que pour un industriel, c'est extraordinaire, mais d'avoir une telle compétence et d'avoir un tel accès à une projection mondiale. Vous avez ici un véritable atout. Vous avez un opérateur de classe mondiale qui peut ici faire de ce port, Barcelone ce sera trois divisions derrière. Mais après la question, c'est comment on reprend une histoire, un territoire avec une histoire compliquée.

Quelle est l'acceptation possible d'une nouvelle réindustrialisation ? Accepter, concerter. Politiquement oui, mais je n'ai pas bord à quai. On m'a laissé un foncier où il n'y aura jamais de bord à quai donc si on décide de faire quelque chose sur ce foncier, il faudra bien qu'on puisse charger, décharger par ailleurs donc on confiera évidemment aux dockers le soin de faire ça. Mais comment sur ce territoire collectivement on reprend une histoire, répondre aux chômeurs. Il y a des gens qui veulent du boulot dans ce pays. Il y a en a beaucoup. Comment on amène collectivement un point d'équilibre où ici peut s'inventer un nouveau sens de l'intérêt général, où on va réindustrialiser, doucement, profondément, de manière à ce qu'ici, demain, Barcelone, on soit derrière.

Monsieur Renaud DUPUY

On va revenir vers la salle. On reviendra là-dessus. Il y avait M. qui avait une interrogation. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Que l'on repère un petit peu les

questions dans la salle. Monsieur, monsieur là au bout d'abord peut-être. Et après vous, monsieur.

Monsieur Daniel CARTON

Bonsoir. Je travaille à ASCOMETAL. Je m'appelle Daniel CARTON. Pour le fret, je vous souhaite bien du courage parce que je travaille à ASCOMETAL depuis 1984, la gare dont vous parlez, je ne la connais pas. Ils ont parlé d'une gare à ASCOMETAL, je ne la connais pas. Si vous voulez vous servir du fret d'ASCOMETAL, il faudra remettre toutes les voies en ordre parce qu'elles sont dégueulasses. Il y a des herbes. C'est un champ de ruines. Et le fret pour Port Saint Louis ne sert que pour l'incinérateur. Donc je vous souhaite bien du courage. Pour vos futurs employés, leur prêter des vélos électriques ou autres, vous avez intérêt d'aménager la voie rapide Fos-Port Saint Louis, mais rapidement parce qu'il y a des accidents tous les jours. Votre film, ça m'a l'air d'un beau projet. Ça a l'air magnifique. Mais tout est automatisé, je me demande où vous allez mettre vos 3 000 employés. Franchement je m'interroge où ils vont être ces 3 000 employés. Ils vont peut-être désherber le jardin qu'il va y avoir autour, des espaces verts.

Monsieur Renaud DUPUY

Cette question est peut-être importante. Émilie ou Pierre-Emmanuel, où vont être les 3 000 employés ? Quel est le type d'emploi ? Très rapidement. On aura un atelier spécifique, mais ça peut être intéressant avant de passer la parole à M.

Madame Émilie CHALAS

Sur 3 000 employés, on va avoir à peu près 2 000 opérateurs qui vont accompagner, vous avez raison, l'automatisation. Donc on est dans des filières un peu spécifiques qui vont à la fois émerger de formations qui existent déjà et qu'on va venir spécialiser à la fois dans le photovoltaïque et dans les équipements qui seront installés à CARBON. L'enjeu pour nous est d'offrir aux jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi une carrière potentielle.

Des enjeux de reconversion aussi qui vont pouvoir être accompagnés de formations sur site parce que peut-être que certains vont après 20 ans dans telle ou telle industrie vont vouloir se reconvertir pour produire plutôt du panneau photovoltaïque, etc. Dans ce cas-là, ils seront accompagnés dans cette reconversion. Sur ces 3 000 emplois, 2 000 opérateurs, 500 ingénieurs et à peu près 500 cadres globalement et administratifs. C'est à peu près les masses. En termes de formation, on va avoir besoin d'un peu tout, on va avoir besoin de chimistes,

d'électrotechniciens, de techniciens de maintenance, de chefs d'équipe, on va avoir besoin de logisticiens, de comptables, de secrétaires, d'entretien des espaces verts, de sécurité, de chauffeurs pour nos navettes. Il y a les métiers de l'industrie qui représentent 80 % des 3 000 emplois, en postes de production et puis après, il y a tout ce qui fait fonctionner l'usine en tant que telle, des électromécaniciens, des électriciens. On va avoir un pluralisme de profils. On n'est pas du tout sur la répétition d'un profil dont on a besoin en chaîne puisqu'avec les trois métiers, vous l'avez vu tout à l'heure, on va pouvoir avoir une diversité des profils qui est vraiment très intéressante et notamment pour les reconversions professionnelles potentielles.

Sur le train, on va voir. Quand un projet comme CARBON arrive sur un territoire, parfois je vais vous dire, même moi, je suis dépassée par les volumes, les enjeux, l'investissement que ça représente, le nombre de salariés et la taille des bâtiments parce qu'en fait, ce n'est jamais vu. Donc effectivement, aujourd'hui la gare Fret d'ASCOMETAL est enherbée, inutilisée. Ça fera partie des discussions qu'on aura. Il y a un embranchement fer. Vous nous accordez qu'il y a un embranchement fer qui existe. Donc l'idée est d'avoir des conventions avec eux pour la remettre en État. Ensuite, il y a un deuxième sujet qui va arriver sur la table et on en parlait, pas plus tard que ce matin. C'est l'enjeu minéralier d'une éventuelle électrification de la ligne pour qu'on puisse avoir plus de train sur cette ligne potentielle jusqu'au minéralier et qu'il soit évidemment électrique plutôt que carboné. Donc on a un certain nombre de projets qui sont en train d'émerger pour réactualiser cette zone. L'arrivée de projets comme GRAVITHY, H2V et CARBON va permettre de revivifier un certain nombre de réseaux existants qui sont abandonnés, monsieur. Donc c'est ça l'idée. De toute façon, si ça ne se fait pas et que ça n'enchaîne pas, on aura bien du mal à faire fonctionner notre usine et à faire valider le projet. Donc c'est un ensemble et c'est pour ça qu'on parle d'un partenariat y compris avec vos élus locaux quels que soient les bords politiques, avec tous les acteurs du territoire pour faire en sorte que la partie de la zone industrialo-portuaire qui est à Fos et particulièrement vers nos trois projets puisse se remettre, se revitaliser pour accueillir la suite. La suite est plutôt prometteuse, j'en suis convaincue, je pense que vous l'avez compris.

Monsieur Renaud DUPUY

On va prendre une dernière question avant de passer à la séquence table ronde et après on reviendra sur le projet. Je vais demander à nos intervenants de se préparer.

Monsieur Romuald MEUNIER

À nouveau Romuald MEUNIER pour l'association MCTB GOLFE DE FOS ENVIRONNEMENT, association locale. Je précise, nous participons à tous les débats publics de la CNDP depuis plus de 20 ans et donc nous nous intéressons encore une fois à tous les projets sur la ZIP de Fos. Juste pour étayer mes propos, j'aurais aimé que vous nous remontriez votre slide avec vos chiffres clés et ensuite les différentes étapes de votre fabrication. En attendant que vous les ressortiez, je voulais tout de même préciser pour la compréhension de chacun que si vous tendez à un niveau 0 du CO₂, vous rejetterez énormément de vapeur d'eau due au four à arc je crois que vous utiliserez, à argon pardon qui représente grosso modo une chauffe de 1 500 °C par jour, 24 heures sur 24 pendant sept jours donc énormément de vapeur d'eau. Cette vapeur d'eau, je précise, est un des éléments majeurs qui participe au gaz à effet de serre. Quand je dis, il est majeur, c'est supérieur à celui du CO₂. La vapeur d'eau représente une augmentation des effets de serre à hauteur de 2 ou 3 fois par rapport au CO₂. Donc il faut que nous en ayons conscience. Ensuite, juste sur les propos précédents, vous avez dit 66 camions par jour compte tenu du fait que vous espérez 90 % de transports fluviaux et rail, ce qui fait que si les projets dont nous avons parlé précédemment ou les accords que vous auriez avec ASCOMETAL ne tenaient pas, nous aurions 660 camions par jour supplémentaires.

Monsieur Renaud DUPUY

Ce que M. dit, c'est si le reste ne fonctionnait pas, mais c'est bien ça la question.

Monsieur Romuald MEUNIER

Si Modalis ne fonctionne pas et si vous n'avez pas d'accord avec ASCOMETAL, vous aurez donc 660 camions supplémentaires sur les routes. C'est juste pour que nous ayons une idée. Il est nécessaire de l'avoir au cas où toute votre prospective ne verrait pas le jour en totalité. Pour revenir sur vos slides, sur vos chiffres clés, je suis comme vous Mme CHALAS, je n'ai pas bien compris ce qu'étaient ces GWc, c'est une unité de puissance que vous nous avez donnée pour nous donner une idée de ce que pourrait être cette usine. Pourtant à lire votre dossier, vous avez 5 GWc d'un côté et 3,5 GWc pour la production des wafer. Si j'ai bien compris. Ce qui fait pour moi, 8,5 et non pas 5. Donc c'est une première chose sur laquelle je voudrais avoir une réponse.

Monsieur Renaud DUPUY

On va passer à la table ronde, mais allez-y, le temps qu'on vous réponde.

Monsieur Romuald MEUNIER

Ensuite sur le slide suivant, vous nous présentez les différentes étapes de fonctionnement de votre prochaine usine. Si on pouvait le voir. Vous nous présentez le silicium qui est sous forme de cailloux et là où nous nous interrogeons, c'est de savoir s'il y aura une activité de broyage de ces cailloux sur place, ce qui est important pour nous puisque le broyage évidemment, ça représente des poussières bien entendu.

Ensuite, pour la création des lingots et des briques puis des wafer, si je me souviens bien, il y a des opérations de sciage, de polissage et autres qui vont créer aussi des poussières qui sont forcément pour éviter leur dispersion, vous êtes aidés dans ces opérations-là par l'eau donc ça va générer aussi des déchets liés à l'eau. Tous ces éléments-là ont besoin d'être bien réfléchis. Pour revenir à la vapeur dont je parlais tout à l'heure, il faudrait peut-être réfléchir à des recondenseurs de votre vapeur plutôt que de les mettre à l'atmosphère. Quand il s'agit de traiter les eaux qui ont servi chimiquement pour rendre pure vos produits, il faut absolument trouver des solutions. Vous nous avez parlé des briques qui seront les briques séchées des bouts résiduels de vos traitements et là, nous avons besoin de précisions pour savoir si ces briques séchées seront stockées sur le site, pendant combien de temps et en quelle quantité. De la même manière que nous avons besoin de savoir si vos systèmes de traitement des déchets et d'épuration de l'eau seront dans des locaux couverts et fermés ou pas. Merci.

Monsieur Renaud DUPUY

On va faire une réponse très rapide parce qu'il y a un atelier environnement qui va traiter tous ces sujets-là, où on va rentrer dans le détail des émissions avec l'ensemble des bureaux d'études, mais avant de passer à la table ronde, on va quand même faire une réponse un petit peu rapide. Alors peut-être sur les éléments plus génériques, sur des questions d'impact, on les traitera vraiment de manière très détaillée là-dessus.

Monsieur Pierre-Emmanuel MARTIN

Tout à fait, effectivement pour pas qu'il n'y ait de confusion, c'est une usine qui a une capacité de production de 5 GW de wafers donc de plaquettes qui après sont transformées en cellules, toujours 5 GW qui après sont vendues pour partie sur le marché parce qu'il y a des opérateurs qui ne fabriquent que des modules et qui ont besoin de ces cellules. 1,5 GW de cellules qui seront vendues et 3,5 qui seront

transformées en modules sur site. Vous dites la vapeur d'eau participe à l'effet de serre, non. Il peut y avoir un effet de nébulosité qui peut amplifier, mais la vapeur d'eau ne s'accumule pas dans l'atmosphère au contraire du CO₂. Le CH₄ c'est encore pire, un pouvoir radiatif bien supérieur. Mais il y a une préoccupation sur l'eau. C'est un vrai sujet sachant que l'eau que l'on utilise est de l'eau fatale, qui est prise sur le canal. Tout ce circuit de l'eau, répondre en détail, c'est très intéressant. De manière générale, toutes les questions que vous pouvez avoir y compris sur le fret, c'est aussi ça l'objet de la concertation. On a une vision un peu macro, on va discuter, on se tient il y a une bonne idée. À un moment donné, il faut arriver et trouver les bonnes solutions. C'est aussi quand on nous dit il y a de l'herbe ici. Sur la question, je prends le point sur la question des condenseurs. Là aujourd'hui, on est parti sur une solution où il y a une déperdition, c'est juste de la vapeur d'eau. On verra demain si dans le cycle, il n'y a pas effectivement des récupérateurs. Mais il faut éviter les solutions trop techniques qui rajoutent de la complexité et puis qui peuvent rajouter pour nous du coût sachant que nous, on fabrique des panneaux pour concurrencer les Chinois et il faut être quand même assez compétitif.

Demain, vous achetez des panneaux solaires pour votre maison, j'arrive avec mon panneau solaire français fabriqué ici trois fois plus cher, vous aurez beau être sensible à sa qualité et au fait que j'ai mis un drapeau français, vous achèterez du chinois parce qu'il est beaucoup moins cher. Il faut faire attention à ça, mais par contre et je le redis, les ateliers thématiques, venez-y. Là il y aura les vraies réponses. Le circuit d'eau, effectivement, les poussières, non, puisque c'est quand même sous environnement contrôlé d'une part et le sciage se fait avec de l'eau et de la graisse et c'est ce résidu de poussière plutôt liquide-solide qu'on va essayer de faire sécher pour ensuite récupérer ce polysilicium si chèrement acquis qui a une qualité électronique très forte, très pure pour pouvoir le réinjecter dans notre système. Donc après, ce sont des process complexes. Comme Émilie, je ne comprends rien à tout ça, non je plaisante, mais il y a des spécialistes qui vont venir vous expliquer précisément et c'est à cette occasion qu'il faudra reposer les questions. Vous avez un site, vous n'avez pas réponse, reposez la question. On fera et j'espère qu'il n'y aura pas trous dans la raquette, mais on fera les réponses à chacun. Posez vos questions. Les écrits sont importants. Les inquiétudes, aucune inquiétude n'est illégitime. Toute inquiétude, on essaiera d'y répondre.

Monsieur Renaud DUPUY

Merci. On va passer à la table ronde parce qu'on a demandé à un certain nombre d'acteurs du territoire. Je vais leur demander de monter sur scène, de nous donner

un petit regard en cinq minutes chacun et après on rouvrira le débat avec ceux qui le souhaitent pour continuer les questions et les réponses. Donc l'idée est d'avoir un regard croisé sur l'ambition française et le projet CARBON, l'industrie verte on en a parlé. Donc je vais les laisser monter sur scène et puis on va vous les présenter. Kasia, tu as la main.

Madame Kasia CZORA

On a un petit temps d'installation des intervenants. Nous avons ce soir autour de la table M. Randy KOTTI qui est chef du service économique de l'État en PACA et référent France 2030. M. Hervé MARTEL qui est président du Directoire du grand port maritime de Marseille. M. Stéphane COPPEY qui représente FNE PACA, FNE 13. Et M. Daniel MOUTET qui représente l'association ADLGF et bien évidemment Pierre-Emmanuel MARTIN toujours pour CARBON. M. KOTTI, je vais tout d'abord m'adresser à vous. Je souhaiterais que vous puissiez nous expliquer votre rôle à la fois en tant que chef du service de l'État et référent France 2030. Ensuite, que vous puissiez peut-être nous réexpliquer, donner la définition de la réindustrialisation verte, industrie verte, c'est quoi exactement. Et ensuite comment l'État regarde cette ambition, quels sont les avantages, est-ce qu'il y a des points de vigilance, comment vous de votre point de vue, regardez ces éléments-là ?

Monsieur Randy KOTTI

Bonsoir à tous, je m'appelle Randy KOTTI, je suis Chef de service économique pour l'État pour la région PACA et chargé de mission auprès de la Préfecture de région sur les sujets de France 2030.

Le chef de service économique accompagne le développement économique des entreprises dans la région et leur transition environnementale. On accompagne également les entreprises en difficulté. Parmi les enjeux qui nous sont donnés et qui sont importants, il y a la transition environnementale en effet qui passe par la décarbonation de l'industrie existante, par exemple le site ARCELOR, mais ça passe également par la création d'une chaîne de valeur qui permettra à l'économie de produire de manière décarbonée. Ça veut dire par exemple produite des panneaux photovoltaïques en France. Sur l'enjeu de la réindustrialisation, pour nous, c'est un enjeu de souveraineté, mais aussi de création d'emplois et de création de valeurs. De notre point de vue, le projet CARBON est au cœur de ces enjeux donc c'est rapproché une industrie en France qui aujourd'hui est principalement en Chine pour créer de l'emploi, créer de la valeur et ensuite même si ce n'est pas un projet de décarbonation en tant que tel, c'est un projet qui permettra en France en tous

cas, d'accompagner la décarbonation de notre mix électrique et de contribuer à notre souveraineté en France et en Europe. Au sein du service économique de l'État, les outils que nous avons principalement : nous utilisons un dispositif qui s'appelle France 2030. Vous connaissez peut-être France Relance qui a lancé à l'issue de la crise Covid pour accompagner l'économie dans son retour. France 2030 est un dispositif un peu différent qui principalement vise les projets innovants, les projets sur lesquels il y a un risque pour le porteur, une incertitude donc il y a différentes filières qui ont été identifiées, environ 10. Parmi ces filières, il y a la décarbonation de l'industrie, mais il y a également le soutien au développement des énergies renouvelables et la création d'hydrogène bas carbone ou décarboné pour d'autres projets que vous aurez l'occasion de voir sur la zone. France 2030, en région PACA, nous avons beaucoup de chance parce que nous avons une expérimentation qui a été lancée entre l'État et la région pour également accompagner les entreprises avant même qu'elles ne déposent leur projet. Nous avons la possibilité de délivrer des fonds pour que des consultants puissent travailler avec les entreprises pour redéfinir le projet clairement et ensuite postuler à France 2030. En ce moment, il y a également le projet de loi industrie verte qui permettra de financer l'industrie verte, mais aussi d'accompagner l'accélération des projets d'implantation industrielle. C'est quelque chose qui n'est pas encore dans mon scope, mais peut-être que j'en apprendrai plus bientôt. En tous cas, je terminerai mon intervention par vous dire que si dans la salle également, vous avez des projets innovants, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous, on aura à cœur de vous accompagner également. Merci beaucoup.

Madame Kasia CZORA

Merci, M. KOTTI. M. MARTEL, vous représentez le port. Ce soir, c'est la première réunion d'une série de réunions autour de différents projets qui souhaitent s'implanter sur le port. Comment vous regardez cette nouvelle dynamique ? Est-ce que le port accompagne cette dynamique ? Si oui, de quelle manière et comment vous vous inscrivez notamment dans l'accompagnement du projet CARBON ?

Monsieur Hervé MARTEL

Bonsoir à toutes et à tous. Je ne reviens pas sur le fait qu'un projet comme ça, c'est clairement au cœur des stratégies nationales et de territoire, de réindustrialisation de la France avec la création d'emplois et de transition énergétique sous toutes ses formes et évidemment la création de panneaux photovoltaïques fait partie de la transition énergétique et de sources d'énergie décarbonées au côté de l'éolien,

d'autres projets qu'on aura l'occasion d'évoquer. J'ajoute à cela que ça a été dit, c'est un enjeu de souveraineté nationale donc le portage politique national et local de toutes les collectivités est assez logique compte tenu du fait qu'un projet comme cela coche à peu près toutes les cases des enjeux stratégiques. Pour le port, il faut savoir que le port est mis en concurrence sur un dossier comme cela. Un industriel qui va investir sur un territoire regarde plusieurs territoires en France ou en Europe et il cherche le territoire qui correspond le mieux à ses enjeux parce que les territoires se bagarrent entre eux pour accueillir des projets comme cela qui sont à la fois green et générateurs d'activités, de valeurs économiques et d'emplois. Donc j'y reviendrai. Le premier sujet pour nous est de proposer du foncier. Ce n'est pas si simple de proposer du foncier aménageable et l'autre sujet, c'est de proposer du foncier qui soit connecté, ultra connecté, vous avez tout à l'heure à tout ce dont l'industriel a besoin. Concrètement, c'est évidemment toute l'offre de transport. Quand on est un grand port comme celui de Marseille, on a que ce soit du transport fluvial, du transport ferroviaire, du transport maritime une connexion au monde entier et au territoire qui est déjà là pour l'ensemble des acteurs économiques donc on bénéficie d'un système de transport qui peut être amélioré. Le projet dont il a été question tout à l'heure Modalis est un projet qui est déjà sur les rails sans mauvais jeu de mots parce qu'avec Modalis, c'est Elengy qui porte ce projet depuis plusieurs années donc c'est un projet qui avance et évidemment l'arrivée d'un nouvel acteur qui utilise ce mode de transport, ça renforce les chances de ce projet d'aller jusqu'au bout. Le rôle du port est de fournir l'eau industrielle. C'est un enjeu important pour ce projet industriel. Le port a une autorisation de pompage de 45 000 000 m³ donc vous les 2 ou 3 millions de m³ sont finalement assez négligeables ou très raisonnables par rapport à d'autres très gros utilisateurs d'eau et effectivement c'est de l'eau de surface du Rhône pour faire simple qu'on appelle de l'eau fatale. C'est de l'eau qui n'est pas prélevée en concurrence avec d'autres usages, par exemple d'irrigation, usage agricole, etc. C'est de l'eau qui quelques dizaines de mètres plus tard se jette dans la mer. On ne prélève pas une ressource en eau qui serait en concurrence avec d'autres usages et je crois que c'est important de le dire. L'accompagnement du port sur un projet comme ça est évidemment d'être l'aménageur. Autour de tous ces projets d'usines, il va falloir construire pour ce qui nous concerne des aménagements de réseaux routiers, d'accès pour optimiser tout ça donc pour nous, c'est un grand projet. Et puis c'est d'accompagner le porteur de projet dans ses démarches environnementales, notamment en matière de biodiversité.

Ça n'a pas été encore évoqué, mais je suis tout à fait certain que M. COPPEY ne manquera pas d'en parler puisqu'on a des associations qui sont extrêmement vigilantes sur ce sujet-là. Sur cette question environnementale, je vais peut-être vous proposer quelques transparents pour dire c'est un sujet complexe et c'est un sujet qui vient d'assez loin puisqu'on a mené une concertation sans garant de la CNDP à l'époque, il y a quelques années, qui visait à trouver un consensus sur ce territoire sur les orientations d'aménagement de la zone industrialo-portuaire à l'horizon 2030 et 2040. On a copiloté ça avec la Métropole, la région, les services de l'État et bien entendu le grand port maritime et on a fait une grande concertation. M. COPPEY faisait partie de cette concertation à l'époque, comme d'autres associations. On s'est efforcé de trouver la meilleure solution qui permette de concilier un schéma directeur du patrimoine naturel, c'est-à-dire le maintien, la préservation et l'amélioration du fonctionnement écologique de cette grande zone de 10 000 hectares dont nous sommes propriétaires et de concilier ces enjeux environnementaux avec ce dont on parle aujourd'hui, c'est-à-dire de l'implantation d'activités économiques, que ce soit dans le domaine de la logistique ou que ce soit dans le domaine de l'industrie. Au global, si on passe sur le transparent suivant, sur nos 10 000 hectares, on a aujourd'hui 3 500 hectares qui sont occupés avec des activités économiques, on a aujourd'hui 3 000 hectares qui sont déjà préservés, qui sont déjà des espaces qui ne feront jamais l'objet d'aménagements et la conclusion de cette démarche est qu'au global, on aura 4 800 hectares qui seront préservés. Tout ce qui apparaît en vert sur la zone parce qu'on a des continuités écologiques à maintenir, parce qu'on a de gros enjeux en termes de biodiversité et on a identifié ce qui apparaît en gris aujourd'hui sur la zone, 1 000 hectares qui à l'horizon 2040 peuvent faire l'objet de développements économiques dans l'industrie et dans le domaine de la logistique. Vous voyez que ces 1 000 hectares sont positionnés finalement proche de l'eau, ce qui est une bonne nouvelle. S'agissant de l'industrie, c'est le dernier slide, c'est sur ce qu'on appelle le môle central entre la Darse 1 et la Darse 2, là où sont déjà implantées un certain nombre d'activités industrielles. On a décidé de concentrer ces projets industriels, d'abord parce que les concentrer, c'est en matière de gestion de risques, en matière globalement d'utilités, la meilleure façon de faire. Ça a été dit que CARBON adhérerait à l'association Piicto qui travaille sur la décarbonation y compris des industries existantes pour une trajectoire d'amélioration de l'ensemble de la zone industrialo-portuaire. Ça bénéficie de l'ensemble des dessertes, je l'ai déjà dit. Ça favorise évidemment tout ce qui est économie circulaire, synergie, mise en commun de moyens, notamment en matière de logistique. Une fois qu'on a le

terrain, il faut qu'on travaille. C'est ce que l'on était en train de faire avec l'entreprise CARBON et avec les autres. On les accompagne pour minimiser autant que possible l'impact du projet sur la nature, sur la biodiversité, sur les enjeux écologiques sur ce territoire. Au final, comme dans tout projet, on va devoir artificialiser donc détruire des espèces sensibles et le port proposera à CARBON de compenser ces destructions d'espèces protégées parce que sur l'ensemble des espaces qui étaient en vert sur la carte précédente, nous gérons dans le cadre de notre schéma directeur du patrimoine naturel des espaces sensibles où des mesures d'amélioration de la gestion ou de sanctuarisation d'espaces sensibles permettent de compenser l'impact de ce projet sur la biodiversité.

On a beaucoup parlé de pollution, d'émission de gaz à effet de serre, etc. On avait peu parlé de l'autre aspect très important en matière de protection de l'environnement aujourd'hui qui est celui de la biodiversité et de l'artificialisation des sols. On voit bien que ce projet s'intègre parfaitement dans une logique d'aménageur responsable que le grand port maritime porte depuis plusieurs années.

Madame Kasia CZORA

Merci. Sur la question de la biodiversité pour les personnes qui sont intéressées, la semaine prochaine, une réunion publique dédiée à cette question-là. Je vais m'adresser maintenant à M. COPPEY et à M. MOUTET. J'ai envie de vous poser la même question. Vous représentez deux associations, M. COPPEY, un réseau d'associations au niveau national, M. MOUTET plus locale. Je souhaiterais tout d'abord vous demander de présenter chacun son association et ensuite de me dire chacun comment vous regarder tout d'abord les enjeux de cette réindustrialisation verte de manière globale. Et ensuite de manière très locale, sur précisément ce territoire-là. M. MOUTET, M. COPPEY.

Monsieur Stéphane COPPEY

Bonjour et merci de votre invitation. Stéphane COPPEY, je suis administrateur de la Fédération Départementale France Nature Environnement et également administrateur de la Fédération Régionale. Fédération Départementale, c'est 50 associations de protection de la nature et de l'environnement qui sont réparties sur le territoire, soit des associations effectivement à vocation plutôt locale, soit des associations à vocation plutôt thématique. On est nous-mêmes fédéré au niveau régional, au niveau national. On est présent dans un certain nombre de commissions, de comités départementaux. J'en citerai juste quelques-unes : la

commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers, la commission départementale de préservation des sites et des paysages pour n'en citer que quelques-unes et puis on est présent comme y faisait allusion Hervé MARTEL, dans le cadre des conseils de développement de la Métropole par exemple pour ce qui nous concerne et du grand port maritime de Marseille. Donc ça nous permet quand même d'avoir au travers de ce tissu une vue assez fine de ce qui se passe sur les territoires et on est assez vite alerté sur tous les projets qui naissent sur le territoire et pour lesquels on accompagne nos associations, accompagne en sensibilisation, en compréhension, en dialogue avec les collectivités et voire bien souvent aussi en juridique quand on n'est pas tout à fait satisfait. Donc ça me permet d'aborder la question de l'industrie. Nous ne sommes pas, contrairement à ce qu'a pu être dit par certains de temps en temps, contre l'industrie. Ça n'est pas le sujet du tout pour nous et d'aucune de nos associations. Par contre, on est particulièrement vigilant à la question du respect de l'environnement et le respect des réglementations qui s'appliquent dans ce domaine. La réglementation ICPE bien évidemment, Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, mais plus généralement d'autres types de réglementations. On a face à nous des braconniers dans les Calanques, on a des gens qui déversent des déchets un peu partout, on a des industries qui ne sont pas respectueuses de l'environnement.

Je ne voudrais pas être méchant en en citant une ici localement, mais tout le monde la connaît donc je ne vais pas la citer pour laquelle on a déjà réussi à gagner quelques combats puisque c'est une industrie qui a visiblement du mal à comprendre un certain nombre de choses en matière réglementaire et en matière d'environnement. Et puis sinon pour le reste, effectivement, je me félicite de la réflexion qui a été menée par le grand port maritime avec la Métropole, avec l'État et la région sur l'OAZIP, le mot n'a pas été cité, sur les schémas qu'on a vus à l'écran. On l'a appelé un petit peu un jeu de dominos, de dire comment on arrive à préserver au maximum l'environnement donc à s'étaler le moins possible au niveau des industries qu'on souhaite accueillir sur ce territoire. On est arrivé à une solution. On n'avait pas à la valider en tant que telle sachant que ces réflexions seront reprises demain dans le cadre du SCoT métropolitain, du Schéma de Cohérence Territoriale et du SRADDET schéma régional. On aura de toute façon des réserves par rapport à ça. On aura des réserves parce qu'on vient consommer des terres où aujourd'hui siège de la biodiversité, des espaces naturels. Là on n'a pas beaucoup d'espaces forestiers, on n'a pas beaucoup d'espaces agricoles, encore que, il y a quand même des fermiers quand même. Et donc on sera toujours vigilant à préserver ces zones.

On a vu tout à l'heure la zone du Caban sur la dernier transparent qui a été présenté, la zone du Caban nord pour nous fait partie de ces espaces qu'il faudra absolument préserver et le fait de consacrer une partie de la Darse centrale à des industries plutôt qu'à d'autres fait que le port sera peut-être tenté de consommer plus vite d'autres espaces qui sont de nature plus sensible sur le plan environnemental, d'où notre grande vigilance par rapport au choix d'implantation des différentes industries. Et on en vient justement à ces questions de choix. Alors je ferai juste une petite parenthèse sur les autres grands projets qui nous attendent H2V et GRAVITHY d'abord pour dire que le projet H2V est la production d'hydrogène, c'est un sujet qui aujourd'hui fait grandement débat à l'échelle nationale et même mondiale je dois dire. Il y a eu de grandes envolées lyriques sur ce que peut apporter l'hydrogène. On voit aujourd'hui sortir des rapports qui interpellent énormément sur le bien-fondé d'un développement à tout crin de la fabrication d'hydrogène pour des utilisations qui ne sont pas déjà dans le circuit industriel. Je parlerai très peu du projet GRAVITHY sachant que pour l'instant, il n'y a visiblement aucun engagement du fabricant local d'acier pour ce qui est d'adhérer en tout cas à la démarche de fabrication différenciée, décarbonée d'acier. Le projet dont on parle aujourd'hui ne pose pas ces états d'âme par rapport à la question du bien-fondé, en tous cas pas pour nous à ce jour, sauf à découvrir des choses qu'on n'a pas vues pour l'instant. On est juste au démarrage de la concertation. Néanmoins, comme ça vient d'être dit par Christian MARQUIS de Cistude, il y a quand même beaucoup de questions autour des volumes de matières qui seront manipulés, des dangers que ça peut représenter. On sera sur une usine classée SEVESO seuil haut donc il y a quand même une vigilance toute particulière. Les conséquences de ça sur la localisation. M. MARTEL a parlé beaucoup des marchandises, effectivement on est sur un endroit qui est censé être plutôt bien irrigué sur le plan des transports. J'avoue que je n'ai pas été totalement convaincu par votre démonstration sur le poids du maritime pour l'instant dans vos approvisionnements.

Le fluvial, on sait qu'il y a beaucoup d'efforts à donner, ce n'est pas de votre fait, mais en tous cas pour relancer effectivement le fluvial, vous avez beaucoup parlé de provenance d'Allemagne donc il y a du travail à faire de ce côté-là. Et puis le ferroviaire, on appelle tous de nos vœux ce développement du ferroviaire et on est tous encore malheureusement insatisfaits. On n'a pas changé d'échelle, on devrait vraiment changer d'échelle sur cette question du ferroviaire et on a visiblement des soucis nationaux et peut-être l'État qui ne joue pas complètement son rôle dans ce sujet du développement du ferroviaire. Mais au-delà des marchandises, c'est la question des salariés. Les salariés, on a bien compris, 3 000 salariés. Si on veut bien

croire à ce chiffre, ce n'est pas 3 000 salariés instantanés sur le site, ce sont des salariés à différents horaires. Néanmoins, c'est quand même effectivement entre les marchandises et les salariés du trafic. Certains disent effectivement du coup qu'il faut commencer par réaliser des routes avant d'accueillir cette usine. On dit que ça nous interpelle sur la localisation même de cette entreprise. Est-ce que Fos, la ZIP de Fos est bien la bonne localisation ? Je sais qu'il incombe de toute façon au projet puisqu'on parle au conditionnel pour l'instant de bien nous démontrer que le choix de Fos est un bon choix. Je voudrais quand même rappeler qu'un rapide inventaire montre qu'on a sur la Métropole grosso modo a minima 250 hectares de friches industrielles. La première d'entre elles étant la friche LyondellBasell à Berre et Rognac et que je suis consterné d'apprendre de votre bouche que LyondellBasell n'est pas vendeur de son site. On signe des contrats, des conventions entre l'État et un industriel pour dire vous fermez une usine, vous vous engagez à réindustrialiser, vous vous engagez à recréer de l'emploi. On arrive avec un projet industriel avec de l'emploi, vous êtes allés les voir, je crois, et puis on vous dit non, on n'est pas vendeur. C'est scandaleux, c'est juste scandaleux. Je pense que de ce point de vue-là non seulement on a de grands groupes industriels internationaux qui ne jouent pas le jeu, on a un État peut-être qui n'a peut-être pas perçu complètement les enjeux en question. Là on entend parler déjà peut-être d'appropriation par l'État effectivement de ces espaces. J'arrêterai là-dessus, mais sur le fait de dire, est-ce que par exemple à Rognac-Berre, on n'est pas à la fois sur un site déjà anthropisé, est-ce qu'on n'est pas déjà mieux connecté au réseau de transport marchandises et voyageurs, est-ce qu'on n'est pas déjà plus proche de zones potentielles d'habitat donc de recrutement, de formation ? Pour des arguments qui sont peut-être légèrement différents que ceux invoqués par les représentants des dockers tout à l'heure, on n'est pas du tout convaincu à ce jour de la justesse de la localisation de ce projet.

Madame Kasia CZORA

Merci, M. COPPEY. M. MOUTET, ADPLGF.

Monsieur MOUTET

Oui. Je me lève parce que je me sens petit à côté de M. MARTEL. Trêve de plaisanterie, je suis vraiment déçu quand même ce soir parce que nous avons des représentants de la région, du département, des Maires qui étaient présents et qui siégeaient dans ces instances et ils sont tous partis.

Nous avons un Maire qui reste heureusement, M. le Maire de Fos. L'adjoint au Maire de Grans. Mais je suis vraiment déçu quand même parce que ce soir, on allait parler et on en a parlé déjà d'un principal problème qui nous vient dessus sur la commune de Fos. Fos déjà est assez industrialisée. Aujourd'hui on va apporter quand même trois grosses industries apparemment. J'avais tablé sur 10 000. On m'a dit il faut réduire, c'est grosso modo 5 000 emplois. Qui dit 5 000 emplois, c'est les infrastructures routières bien sûr, le rail aussi bien sûr, le plus proche qui nous gêne vraiment. Après ça va être bien sûr le monde qui va venir travailler, qui va venir habiter dans la région, je ne parle pas que sur Fos bien sûr. Tout ce monde-là va graviter une fois encore autour de Fos. Le problème est qu'au niveau du Conseil Régional, au niveau du Conseil Général, il y a les entreprises qui sont là, GRAVITHY et H2V, mais j'en ai déjà parlé avec CARBON, mais sans route, on ne pourra rien faire. Je veux revenir quand même dans les années 60 quand notre zone industrialo-portuaire s'est construite. Tout est passé à l'intérieur de Fos ville. Fos ville c'est le centre du village, le vieux village de Fos, tout est passé par là. Aujourd'hui, ne faisons pas la même erreur, l'erreur de construire toutes ces usines sur le grand port maritime de Marseille, mais sans route parce que ce n'est pas la RN568 qui va apporter quelque chose. On est saturé dessus le matin et le soir. Ce n'est pas la route d'Istres qui est complètement saturée le matin et le soir. Ça va jusqu'à Miramas les voitures cul à cul qui sont collées. Donc je voulais ce soir en appeler véritablement à ce que toutes ces nouvelles industries avec la région, avec le département, avec la Métropole, avec le grand port maritime de Marseille se mettent autour de la table et vraiment discuter de l'urgence des routes que ce soit la route Fos-Salon, que ce soit le contournement de Fos-sur-Mer, que ce soit le contournement de Martigues Port-de-Bouc. J'avais quand même amené ici la plaquette du journal d'information sur l'avancement du projet Martigues Port-de-Bouc. 2012 le projet date. Je vais vous citer quelques dates. Étapes du projet : 2000, étude d'opportunité, 2002, dossier d'avant-projet sommaire, 2003 étude approfondie sur la variante V2, 2009 contournement de Martigues Port-de-Bouc et réaménagement du carrefour Saint Gervais inscrit au programme de modernisation des itinéraires Provence Alpes Côte d'Azur, 2009-2011 travail de concertation avec les communes concernées par le projet et cofinanceurs notamment autour des fonctionnements d'échanges Salin, Réveilla, Pauvre Homme et Martigues Nord. 24 février 2012, concertation publique réglementaire article du code de l'urbanisme. 2012 choix de la variante n° 2 à l'issue du bilan de la concertation. C'est ce qu'on attaque ici aujourd'hui. Année 2023 concertation continue pour ajuster les projets de finalisation des études préalables et du dossier

d'enquête publique. Premier trimestre 2014 concertation interservices journal d'information du grand public sur le projet. Et maintenant, 2018 devait voir les travaux bien avancés et 2020, ça devait être mis en route. Le contournement Martigues-Fos, l'État, je m'excuse de me tourner vers vous, mais qu'est-ce qu'il a porté ? Qu'est-ce qu'il a fait ? Rien du tout. 2018-2020, aujourd'hui, on parle d'un contournement de Fos-Salon. Qu'est-ce qu'il va porter l'État ? Au contraire, il s'est défoulé sur le Conseil Régional, sur le Conseil départemental. Ça ne peut pas aller ça. J'en arriverai à être contre ces projets parce que sans route, on ne peut avoir ces projets qui arrivent ici.

Il y en a qui rigole, M. COPPEY rigole parce qu'il est contre les routes. Mais ici c'est nous qui vivons, c'est nous qui employons ces routes jour et nuit je dis bien. Donc M. COPPEY, ce n'est pas rigolo du tout. Aujourd'hui, on souffre de financements de l'État, on souffre d'asphyxie, les usines qui nous asphyxient. J'habite dans les Carabins à Fos-sur-Mer, c'est un grand espace de villas, c'est vraiment un quartier de villas. Tous les matins, on ne peut pas circuler dans les Carabins parce que tous les gens essayent d'esquiver la Départementale qui vient d'Istres qui va au rond-point de SPSE et tout le monde passe par le centre-ville de Fos. Donc ça ne peut pas durer. Le projet en lui-même CARBON, je ne peux pas m'exprimer pour l'instant, on n'a rien vu encore, on démarre sauf que sans les routes, sans tout ça, on sera contre le projet véritablement M. MARTIN. Je m'excuse de dire ça, mais franchement, je ne peux pas être d'accord avec un projet si on n'a pas de routes.

Madame Kasia CZORA

Merci, M. MOUTET. Pierre-Emmanuel, avant de passer la parole au public, un petit point d'étape. On a entendu l'État, on a entendu le port, on a entendu les deux associations avec des préoccupations très locales. Qu'est-ce que cela vous inspire ? Est-ce que vous êtes prêt à relever le défi ?

Monsieur Pierre-Emmanuel MARTIN

Bien sûr, on est prêt à relever le défi. Alors évidemment, nous sommes un industriel, on n'a pas toutes les réponses à date aux questions tout à fait légitimes qui sont posées. On est venu ici, on n'est pas venu ici par hasard. On a quand même fait une analyse. Vous avez quand même un sacré potentiel certes peut-être inexploité, certes mal balancé, mais vous avez quand même un sacré potentiel qui s'appelle la zone industrialo-portuaire, mais pas que ça, c'est la région. Elle est hyper attractive. Ce qui m'intéresse aussi, je fais du solaire. Ici, demain vous ne le savez pas encore, mais pour moi, je fais le pari avec les Bouches-du-Rhône parce qu'il y

a la conjugaison du vent qui permet de refroidir les panneaux solaires et le potentiel extraordinaire c'est le Koweït de l'énergie européenne ici, le futur va s'écrire ici. On arrive aussi sur un territoire qui a son histoire. Je dirais juste une chose et faire attention. J'ai commencé mes études et ma première année d'études d'ingénieur, je l'ai faite à Metz. Donc à Metz, à Centrale Supélec, on avait notre première année, on allait avec USINOR SACILOR visiter les usines parce qu'ils avaient besoin de ces ingénieurs. Aujourd'hui, je ne sais pas si certains d'entre vous vont souvent en Moselle, dans la vallée de la Fensch ou la Vallée des Anges à Hayange, Hagondange, il n'y a plus rien, c'est désert. C'est aussi ça l'enjeu, c'est qu'ici bien évidemment vous êtes habitués à d'immenses usines qui couturent le paysage. Elles sont là depuis tout le temps, elles n'ont pas été là depuis tout le temps et elles peuvent partir. Demain, vous avez une problématique très simple.

Aujourd'hui, l'énergie coûte très cher en France. Les usines électro-intensives ou énergies intensives que vous avez sur votre territoire. Il y a quand même beaucoup d'énergies d'hier ou d'usines d'hier. Qu'est-ce qu'un territoire quand il perd sa vitalité industrielle ? J'étais à Port de Bouc ce matin où j'ai été accueilli par le Maire pour présenter le projet, Port Saint Louis, tous les territoires. Je suis Marseillais d'adoption, j'ai de la famille à Marseille et c'est un territoire, vous m'excusez, que j'ai peu parcouru quand j'étais jeune. J'ai fait mon service militaire à Salon-de-Provence à la base 701. C'est un très beau territoire. Il y a un autre débat qui s'ouvre, je ne voulais pas.

Monsieur Renaud DUPUY

On n'ouvre pas d'autre débat, il y a déjà des gens qui ont levé la main.

Monsieur Pierre-Emmanuel MARTIN

Si je pouvais finir, il va falloir reprendre. Bien évidemment et là, il y a l'État stratège ici avec son aménageur, bras armé. On va dire les contre-pouvoirs que vous représentez. Et puis évidemment la préoccupation principale des habitants. On commence un début. Je tiendrai, sache que j'ai beaucoup fait d'éolien en France et je suis connu pour avoir fait des projets dans des zones où personne n'y mettrait les pieds et nous avons réussi à avoir une adhésion et populaire et collective et territoriale exemplaire. On est cité en exemple donc on va y arriver. On va prendre les choses les unes après les autres. Et la localisation, c'est justement parce que c'est ici qu'on va réussir cette exemplarité. On passera Rognac si vous voulez, mais je ne peux pas attendre 20 ans que l'État ait réussi une DUP. Ici il y a un territoire qui est exceptionnel. Gardez-le à l'esprit. Maintenant comment vous le construisez,

comment vous nous accueillez. Donc il faut qu'on arrive à vous convaincre pour que demain ici, ce soit une autre façon de vivre et travailler, de se déplacer. Il faut travailler à ça. C'est un rapport de force politique, vous êtes en train de l'opposer OK. Nous on va le porter. S'il y a une chose que vous pouvez profiter avec CARBON, c'est qu'on est hyper sexy pour tous les pouvoirs publics. Dès qu'il s'agit de parler de décarbonation, on m'emmène à Choose France à Versailles. On peut dire des choses. À un moment donné, si vous voulez vraiment qu'il y ait des choses, il faudra faire des routes. Il y aura peut-être aussi des routes à mobilité douce pour les vélos. On saura le porter parce qu'on est force de propositions, on est très entendu, peut-être plus que d'autres industriels et ça on le portera. On a signé la pétition, M. le Maire, on a pris conscience de cet enjeu majeur. Si jamais il n'y a plus d'activité sur zone, c'est quand même un drame.

Madame Kasia CZORA

Merci, M. MARTIN. Merci à tous les cinq. Je vous propose de rester sur scène pour répondre aux questions du public.

Monsieur Renaud DUPUY

Il y avait déjà des questions tout à l'heure. Il y a monsieur. Le micro arrive. Il y a monsieur. Derrière et monsieur. Ici, monsieur. Là-bas, M. le Maire. Donc il y a déjà plein de questions à venir. Je vous donne la parole.

Monsieur Michel PERONNET

Michel PERONNET, Adjoint au Maire de Grans. À l'échelle du périmètre de concertation, M. MARTIN, si on peut remettre la carte de l'échelle de concertation, ça étayera mon propos. Je regrette effectivement que le représentant de la région et de la Métropole soit parti. Ce n'est pas cette carte-là, c'est la carte celle-ci. C'est une très bonne initiative de faire la concertation pour votre projet à l'échelle de l'arrondissement d'Istres parce que vous n'êtes pas sans savoir que les communes qui sont directement concernées par l'emploi, par le logement, bien sûr par la formation et puis bien sûr on va revenir sur le rail, ce sont les communes hexanes, c'est-à-dire les six communes qui vont de Port Saint Louis jusqu'à Grans et puis bien sûr les trois communes de l'ancien pays de Martigues. Vous n'êtes pas sans savoir que ces neuf communes subissent la centralité marseillaise et que nous sommes tout le temps oubliés et que nous sommes tout le temps en train de recevoir des infrastructures qui sont largement soutenues par le Président de la région qui n'est pas là ce soir, qui aurait dû être là. On lui aurait expliqué un certain nombre de

choses. Nous avons un exemple. On ne vous a pas expliqué que sur le rail-route, à Grans, qui est juste embranché sur la grande gare de Miramas où tout passe par Miramas, vous avez une extension du rail-route qui a été faite avec deux opérateurs privés qui offrent demain, mais demain c'est en construction, début 2024, 150 000 caisses mobiles sur du transport combiné qui avaient des offres destination qui sont déjà en place, qui vont sur Bourges, qui vont sur Paris, qui vont en Allemagne, qui vont en Italie du côté de Milan. On ne vous l'a pas expliqué. Donc, rassurez-vous, si Modalis ne marche pas, vous avez des solutions sur le territoire. Le plus fort, c'est que ce que nous avons à Grans, nous avons accueilli comme Daniel MOUTET, on accueille tout, la reconversion du Cannet. Le Cannet qui était en Méditerranée, puisque vous connaissez Marseille, on a dit Le Cannet on le ferme et en fait, c'est le territoire de l'OS Étang de Berre qui l'accueille. Donc nous avons des solutions pour vous accompagner. Je suis là pour représenter un certain nombre d'élus du territoire qu'à Salon, on se parle. Sachez, et René RAIMONDI l'a dit tout à l'heure dans sa présentation, tous les élus de l'ouest sont pour l'industrie, on est tous favorable à votre projet sauf qu'il soit qu'on soit ensemble avec aussi les associations parce que ce n'est facile, qu'on trouve des solutions pour aménager les équipements publics qu'il manque. Mais le problème, ce n'est pas les idées, c'est l'argent. Donc dans votre projet, on va le dire également à tous les porteurs de projets, retombées fiscales, vous savez qu'il n'y a plus de taxe professionnelle et vous savez que l'intercommunalité c'est la Métropole. Vous savez que c'est la région qui prend avec la Métropole et un peu le département. Donc nous les communes, on n'a aucun élément pour convaincre nos populations que votre projet faut le poser. Qu'est-ce qu'on va subir sur le territoire ? Nous à Grans, certains diront qu'on accueille les CSP plus, mais on va faire comment pour faire du logement à Miramas, on va faire comment pour faire du logement à Fos. C'est n'est pas possible. Donc en fait, ce sont ces communes-là qui sont directement concernées. On sera à vos côtés, mais il faut qu'on soit conjoints et solidaires sur ces sujets de financements. Et si la région, comme ça semble être le cas, ne veut plus mettre d'argent dans les routes, on va faire comment ?

Vous qui croisez M. MUSELIER plus souvent que moi, expliquez-lui que ce n'est pas possible. On ne va pas s'en sortir. On ne va pas pouvoir expliquer ça à nos populations. Donc c'est un élu de la commune de Grans qui parle, mais c'est aussi tous les élus, le Maire de Miramas, on est tous confrontés à ça. Plus fort que ça, le foncier devient bon marché, mais où ? Sénas, Mallemort, Orgon, Cavaillon. M. MARTEL ne le sait peut-être pas, mais il y a beaucoup de salariés qui travaillent sur la zone de Fos qui habitent à Orgon et ils font comment. Donc il faut être inventif,

les bus, le rail, etc. Mais nous avons un problème ensemble et ce problème il faut le partager. Vous arrivez à un moment où c'est difficile et votre projet, on est tous favorables. La réunion n° 4, je crois que c'est celle de l'intégration, il faudra qu'on rentre dans le détail, on sera là. Certains élus ne peuvent pas venir, mais certains élus sont là pour justement vous accompagner et j'en fais partie.

Monsieur Renaud DUPUY

Et on fera en sorte que tous les élus soient le plus possible présents à cette réunion. Monsieur, d'abord, après monsieur. Ici, Monsieur et M. le Maire.

Monsieur Christian MARQUIS

Christian MARQUIS du collectif Cistude. Très rapidement sur la biodiversité puisqu'il va y avoir une réunion dédiée sur ce thème, mais vous l'avez abordé M. MARTEL, notamment sur le choix du site. Juste pour vous dire en passant comme ça rapidement que le choix de ce site n'est absolument pas anodin du point de vue de la biodiversité. Un rapide regard sur les bases de données de l'expert permet de voir qu'il y a de multiples espèces protégées, des habitats remarquables et il me semble qu'il serait utile d'intégrer cet élément-là dans l'éventuelle recherche de sites alternatifs puisque l'objectif de cette concertation est aussi de prouver qu'il n'y a pas d'alternative. C'est écrit noir sur blanc dans le dossier et c'est un des objectifs qui est affiché au niveau de cette concertation. Et puis un deuxième point et ce sera très rapide, je suis ravi d'avoir entendu M. COPPEY prononcer le terme SEVESO parce que c'est quand même un élément essentiel, un de plus. Ça n'a pas été présenté. Je parlais de loyauté, je parlais de transparence. Il me semble que c'était important ce soir de dire aux habitants de Fos, vous allez avoir un site SEVESO de plus sur votre commune. Ça me paraissait essentiel. Il a fallu attendre le représentant de France Nature Environnement pour l'annoncer, pour présenter cet élément aux personnes présentes dans la salle et je regrette que ça n'ait pas été fait avant.

Monsieur Renaud DUPUY

On répondra peut-être de manière plus globale tout à l'heure, mais on va prendre des interventions. M.

Monsieur Serge BAUDOIN

BAUDOIN Serge, j'ai parlé tout à l'heure. J'habite Port-de-Bouc, adhérent à l'ADPLGF. J'ai une question pour M. MARTIN. Je m'étonne qu'une entreprise comme la vôtre qui va fabriquer si j'ai bien entendu 25 km² de panneaux solaires par an, je ne comprends pas pourquoi vous ne les installez pas pour vous en premier pour fournir votre propre électricité. Vous sollicitez EDF, EDF n'est pas représentée ici. On a vu RTE qui visiblement, cette dame, n'était pas au courant de la fourniture d'électricité. Si vous pompez sur le réseau EDF, on va se retrouver avec une centrale nucléaire. Le Président en a parlé quand il est venu à Marseille donc je pense qu'on sera contre. Donc, pourquoi ne pas fournir vous-même votre électricité ? Vous me faites penser un peu au boulanger qui pour sa propre consommation le soir va acheter son pain à Carrefour ou à Auchan ; merci.

Monsieur Renaud DUPUY

On va préparer une réponse. M., allez-y. Le micro arrive, ne vous inquiétez pas.

Monsieur Romuald MEUNIER

À nouveau Romuald MEUNIER pour l'association MCTB GOLFE DE FOS ENVIRONNEMENT. Pour rebondir juste sur la question de M., sur votre production d'énergie pour votre fonctionnement, vous avez dit que vous mettiez des panneaux solaires sur vos toitures et sur vos ombrières, ce qui est très bien et que vous produirez, je crois, 10 % de vos besoins en énergie. Par contre, ce que j'ai vu sur votre dossier, c'est que vous prévoyez des fermes solaires au sol et là ça me semble tout à fait impossible. On connaît trop bien dans la ZIP de Fos et dans toutes les industries qui sont installées le tout bétonnage ou le tout désertique alors que nous avons besoin d'une revégétalisation sur les sites. Votre planche contact de présentation de votre usine est très jolie, elle nous montre de très beaux bâtiments bien carrés et de la très belle verdure autour. Nous souhaiterions que ce soit réellement le cas, mais on sait que généralement, c'est une image type promoteur pour vendre ses appartements. Donc c'est quelque chose que nous vous demanderons bien évidemment un petit peu plus tard. Je voudrais juste préciser que tout à l'heure, le garant de la CNDP a parlé d'opportunité et dans notre association, nous pensons bien qu'il s'agit d'une opportunité pour la France, une opportunité pour la région, une opportunité pour le port, mais ça pourrait aussi se révéler comme une opportunité pour Fos. Il ne faudrait pas que ça devienne une fatalité pour Fos. C'est pour ça que nous sommes ici pour débattre et connaître le degré d'acceptabilité ou la notion de soutenabilité d'un tel projet pour définir

ensemble comment vous allez protéger la population de Fos tant pour les infrastructures manquantes que pour les émissions atmosphériques ou dans les eaux que vous produirez. Nous avons absolument besoin de réponses pour ça. Je disais que ça pourrait être aussi une opportunité pour Fos parce que vous pourriez devenir, comme l'ont dit certains tout à l'heure, des accélérateurs de la mise en place des infrastructures qui nous manquent. Et c'est là où on a besoin de votre poids.

Comme vous l'avez dit, vous êtes très sexy pour le gouvernement et tant mieux pour nous si vous pouvez mettre en place par exemple le pôle d'échanges multimodal que nous avons évoqué avec le Sous-Préfet dans le laboratoire territorial, mais aussi l'aménagement de la gare de triage de Miramas et pourquoi pas évidemment une accélération certaine de la mise en place de la liaison Fos-Salon et pourquoi pas en allant un tout petit plus loin pour la liaison Fos-Salon prévoir que le phasage des travaux démarre à partir de Fos plutôt qu'à partir de Salon alors que nous savons pertinemment que les besoins absolument nécessaires partent du port et pas de Salon. Merci à vous.

Monsieur Renaud DUPUY

Avant de repasser la parole à M. le Maire. Je vais vous redonner la parole Pierre-Emmanuel. Il y a une question sur pourquoi on n'a pas dit SEVESO. Il y a une question sur l'alimentation électrique et pourquoi on va chercher de l'énergie à l'extérieur. On a eu déjà une partie de la réponse par M. et puis après le rôle d'accélérateur. Vous en avez déjà parlé, mais peut-être une petite conclusion et puis je passerai la parole à M. RAIMONDI et je donnerai la parole aux garants peut-être pour conclure la réunion, à moins qu'on ait une dernière question avant 21h.

Monsieur Pierre-Emmanuel MARTIN

Effectivement SEVESO, je ne sais pas si ce n'est pas indiqué. On n'en a peut-être pas parlé là, mais c'est indiqué, c'est dans les documents. SEVESO évidemment, c'est une ville italienne et on sait le drame qu'il y a eu qui en fait dans le droit européen marque le fait que plus jamais ça ne doit se reproduire. Donc la question n'est pas qu'on soit comme à SEVESO avec des produits chimiques qui peuvent conduire à la même catastrophe, c'est que simplement c'est devenu une réglementation. La réglementation SEVESO, c'est dire que c'est sous contrôle et en tous cas les industriels dès lors qu'ils doivent rentrer dans les fourches caudines de cette réglementation. On est SEVESO de fait parce que c'est 62 hectares industriels et parce que la manipulation et les quantités de matériaux que nous manipulons sur

le site ont une importance considérable. Par notre taille, nous rentrons dans la réglementation SEVESO, ce qui veut dire que c'est sous le contrôle continu de l'État. Un site SEVESO, une installation classée protection de l'environnement avec des seuils SEVESO comme nous seuil haut, ça veut dire que si demain ça déconne, le Préfet du jour au lendemain peut fermer l'usine. Ce qui n'existait pas avant. Faisons attention aux mots. SEVESO c'est un drame en Italie qui a servi de catalyseur en Europe pour poser une réglementation qui aujourd'hui est très contraignante en France et rien que par notre taille, on y souscrit. Donc c'est plutôt je dirais, on ne l'a pas caché parce qu'il y a du risque. C'est dans le document. Mais voilà, sachez que parce que nous sommes SEVESO, si l'État fait bien son boulot, vous êtes tranquilles. Ce ne sont pas les mêmes risques. Excusez-moi, il y a plein de sujets. Je m'excuse si vous pensez qu'il y a une malignité de ma part, non je ne l'ai pas fait exprès. D'autre part, juste vous dire que ce n'est pas une question de risques ou on ne porte pas des explosions ou quoi que soit qui puissent détruire, c'est simplement notre taille, les volumes, seuil haut SEVESO installation classée pour la protection de l'environnement.

Biodiversité, il y avait un point qui était important. Gardons quand même à l'esprit qu'aujourd'hui, vous l'avez vu, surtout dans le Rhône on l'a vu, c'est dramatique pour la biodiversité cette année. On a des forêts qui sont en train de crever. Le changement climatique est aujourd'hui le premier responsable de la destruction de la biodiversité. Le changement climatique, ça veut dire une submersion en 2050-20100 de Fos. C'est très simple, vous allez passer d'écosystèmes terrestres à des écosystèmes marins. Donc il faut vraiment le prendre. La question du solaire est essentielle. Là par contre, il n'y a pas de débat pour moi, les climatosceptiques et ceux qui pensent que les énergies renouvelables n'ont pas un rôle à jouer, on n'est plus dans le débat et je tiens à dire que c'est très dangereux. C'est la vie de millions de gens qui sont dans des deltas, vous êtes ici un delta magnifique. C'est potentiellement une disparition sous plusieurs mètres d'eau. Donc la question de la biodiversité bien sûr, on y sera très attentif, mais il faut accélérer le solaire et c'est ici la reconquête et c'est justement parce que c'est emblématique parce que c'est un territoire qui est en stress, parce qu'il y a la question de la problématique de l'eau, la plaine de Crau, parce que vous êtes un delta. Il faut que ça se fasse ici, qu'il y ait un message qui soit envoyé. Après la question des mobilités, nous y travaillons, c'est un vrai sujet. Il y aura cet atelier. Il y a le lab territorial. Effectivement il y a des choses et il faut qu'elles émergent et après on va dire à l'État. Je vous passerai la parole, M. MARTEL.

La production d'énergie. Chez TERRE ET LAC ma société qui a poussé CARBON, mon acheteur n'a plus le droit d'acheter des modules autres que CARBON demain si on produit. Mais déjà l'usine va produire 4 à 5 % de sa consommation. On pourra reprendre ce sujet très intéressant. Le solaire au sol n'est pas l'ennemi de la biodiversité. Je peux vous le démontrer. On a fait des études. Les associations environnementales d'ailleurs ont participé à ces études, les centrales au sol n'artificialisent un pas les sols et deux recréent une respiration et sont des havres pour une restauration de la biodiversité, ne serait-ce que parce qu'elles apportent de l'ombre et il y a un peu plus d'humidité en face arrière des panneaux donc sur le long terme, c'est un atout le solaire au sol pour la biodiversité. Mais ça, on pourra rediscuter, nous avons des études. Les centrales au sol que l'on veut faire, ce n'est pas forcément dans la zone. Il y a peut-être quelques sites. C'est l'idée que nous voulons susciter en tous cas dans la région sud et plus loin, le fait que pour des projets très particuliers portés avec les collectivités, il y ait cette idée qu'ici l'énergie qui serait produite disons dans l'ouest et un peu plus au nord de la zone serait pour l'alimentation de cette usine. Faire ce lien, dire de c'est vraiment pour porter ce lien.

Monsieur Renaud DUPUY

Monsieur, quelques mots.

Hervé MARTEL (GPMM) :

J'ai un petit peu l'impression que Pierre-Emmanuel MARTIN reçoit des questions qui s'adressent finalement plus au territoire qu'à lui-même en tant que porteur du projet industriel donc j'ai peut-être me permettre d'essayer de représenter le territoire, le propriétaire foncier et l'ensemble des collectivités territoriales, département, région, Métropole, État sont au conseil de surveillance du grand port maritime où on évoque ces sujets-là. Le premier sujet est celui de la gestion du risque. La gestion du risque, je le disais tout à l'heure, si on a choisi de positionner ce rôle central comme une terre d'industries, c'est bien parce qu'on a un PPRT, un Plan de Prévention des Risques Technologiques qui est approuvé. L'État a fait ce travail d'analyse des risques et on a au travers de l'association Piicto une gestion collective du risque industriel sur cette zone qui est la meilleure garantie que c'est bien fait. Une usine isolée quelque part en dehors de tout PPRT, c'est beaucoup moins encadré, j'ai envie de dire que sur une zone industrielle qui préexiste. Et puis, je crois que je peux le dire, CARBON en termes de risques par rapport aux autres SEVESO seuil haut qu'on a sur la zone d'industries chimiques, ça n'a strictement rien à voir. C'est effectivement la dimension de la consommation électrique qui fait que vous êtes classés SEVESO seuil haut, mais avec des risques qui ne sont pas du même niveau que ce que l'on peut avoir sur d'autres industries. Dernier point, on est tellement loin des zones d'habitation que l'impact est je crois qu'on peut le dire quasiment nul.

Deuxième sujet, la production. Pourquoi on ne produit pas de l'électricité avec les panneaux photovoltaïques ? Très bonne question. Mais ce n'est pas son sujet à lui, c'est plutôt le mien en fait parce que je ne vais pas lui donner mes 10 000 hectares. Ça fait partie de la stratégie du port de produire de l'énergie renouvelable, que ce soit de l'éolien offshore, que ce soit du photovoltaïque, on le fait sur les toitures des entrepôts quand on fait de nouveaux entrepôts. On le fait sur des ombrières. On le fait, et l'ancien directeur de terminal pétrolier qui est dans la salle verra à quoi je fais référence sur des terrains pollués pour trouver la meilleure valorisation et la meilleure utilisation du foncier. On ne souhaite pas, et le Maire non plus, puisque le PLU prévoit que ce n'est pas souhaitable, utiliser des terrains qui sont valorisables pour autre chose en tartinant, pardonnez-moi l'expression, de panneaux photovoltaïques du foncier qui pourrait être utilisé à autre chose. On n'imagine pas que la zone soit une forêt de panneaux photovoltaïques. En revanche, sur des terrains pollués, sur des terrains qui sont frappés de servitudes, sur les toitures, sur les éoliennes, on a vraiment cette stratégie de produire un maximum d'énergie renouvelable, tout simplement parce que, ça a été dit tout à l'heure, on a besoin

d'énergie sur cette zone. Tout ce qu'on pourra produire en circuit court localement, ce sera évidemment favorable pour la gestion de la zone industrielle.

Et puis le dernier point qui me semble essentiel et qui renvoie à ce qu'ont rappelé les garants en début de concertation, à savoir la question des effets cumulés. Ce projet n'est pas isolé et c'est la somme des projets qui finalement fait un macro-projet, un projet en soi qui est un projet de territoire. Votre Maire, M. RAIMONDI, s'est exprimé dans ce sens devant le Président de la République lorsqu'il était là fin juin, de même que d'autres élus du territoire, pour les interpeller sur le fait que ce projet ne peut se faire que si tous les acteurs publics l'accompagnent.

Effectivement il faut des routes, il faut de l'électricité, il faut des voies ferrées, il faut les utilities. Il faut qu'on apporte de l'eau industrielle dans des conditions. Il y a deux façons de voir les choses : la façon du verre à moitié vide, le verre à moitié plein ou la façon pessimiste et la façon optimiste. La façon pessimiste, c'est de dire que si l'ensemble des acteurs du territoire ne se mobilisent pas pour réaliser les infrastructures que vous appelez de vos vœux, le premier qui ne viendra pas c'est lui. Il ne viendra pas s'installer sur un territoire où ses salariés ont deux heures de bouchons le matin. Ces projets ne sortiront pas si le territoire ne se mobilise pas pour les accueillir comme il faut. Le verre à moitié plein ou la vision positive, c'est de dire effectivement vous avez raison, c'est un formidable accélérateur de projets, ces usines qui s'implantent chez nous. Quand le Président de la République demande d'ici la fin de l'année à ce que l'ensemble du territoire revienne vers lui pour dire comment on se structure pour accueillir ces usines. On a un alignement des collectivités sur la volonté d'y parvenir. On ne peut pas avoir une meilleure opportunité de faire avancer ces sujets qui effectivement pour certains d'entre eux semblent enlisés depuis des années, pour ne pas dire des décennies, mais faire accélérer Fos-Salon, faire accélérer le doublement de la RD268, c'est effectivement ces projets industriels qui justifieront que ces projets publics d'infrastructures accélèrent et effectivement c'est un tout. C'est pour ça que la façon d'organiser la concertation était assez complexe et je trouve que coordonner ces différentes actions pour voir les effets cumulés et traduits auprès des acteurs publics ce que cela signifie, c'est une excellente chose.

Monsieur Renaud DUPUY

Merci pour cette terminaison. M. le Maire avait demandé la parole.

Monsieur René RAIMONDI

J'ai été très sage ce soir, vous avez vu.

Monsieur Renaud DUPUY

Il a été très sage donc on va terminer sur lui et on rediscutera de ces sujets. M. le Maire et après les garants.

Monsieur René RAIMONDI

Première concertation, vous avez huit réunions. Je pense que chacun d'entre vous ou pour certains, avez mis un petit peu la charrue avant les bœufs parce que vous aurez l'occasion bien évidemment de poser des tas de questions, de vous exprimer déjà par écrit encore une fois par rapport aux frustrations de la soirée, mais vous en aurez certainement d'autres dans les jours qui viendront et dans les réunions qui suivront. Ne mettons pas la charrue avant les bœufs et essayons effectivement d'être constructifs. Pourquoi devons-nous être constructifs ? J'essayerai de vous le redire le 20. On doit être constructifs parce que l'homme qui est devant vous, qui a 64 ans, a vu effectivement déjà les effets du réchauffement climatique en peu de temps et la vie d'un homme, ce n'est rien dans la vie de l'humanité. On est face à quelque chose qui est exponentiel et qui va très vite.

Si on ne réagit pas et si on considère effectivement que tout doit se faire chez le voisin, on va continuer à importer des produits, à faire de pays qui ne respectent pas effectivement le principe de se battre contre ce réchauffement climatique. Il faut qu'on puisse donner l'exemple, qu'on puisse sur ce territoire encore une fois qui a beaucoup souffert de ce que disait tout à l'heure le Sous-Préfet, d'un État vertical, qui a pris toutes les décisions. Beaucoup souffert et certains d'entre vous n'ont pas été là peut-être au bon moment lorsqu'un élu est venu construire chez nous ce qu'il n'a pas eu le courage politique de faire chez lui. Malheureusement, on s'est battus tout seuls, trop souvent et trop longtemps. On n'a pas gagné, pourtant je peux vous dire qu'on y a mis beaucoup d'énergie. C'est vrai que vous arrivez sur un territoire qui a souffert, un territoire où effectivement on a des choses à reprocher à l'État beaucoup. Je disais tout à l'heure 2004, premier débat public sur 2XL, déjà les propos sur les routes étaient là, mais entre-temps, et Dieu merci, le grand port a continué à se développer. 2XL, ça veut dire le doublement des quais et malheureusement rien ne s'est passé. Dans ce sur Daniel a cité tout à l'heure, il s'est passé une chose, le rond-point de Saint-Gervais a été requalifié grâce à l'intervention d'un conseiller départemental qui a obtenu en 15 jours 700 000 € parce que sinon, la responsable des routes de l'époque qui était Madame, ça m'échappe, mais qui est maintenant effectivement conseillère du Préfet, me dit M. RAIMONDI, on n'y arrivera pas et on va jeter l'éponge et le rond-point va rester

comme ça. Pareil pour le rond-point de la Fossette. Les deux choses que l'on a obtenues, c'est ça, requalifier deux ronds-points en 20 ans. Donc il est indispensable bien évidemment que ce sujet soit le sujet principal de tout le monde, mais pas de CARBON. CARBON arrive et nous dit, je vais essayer sur Fos effectivement de redonner à la France une indépendance énergétique, de redonner à la France et à l'Europe le leadership dans ce combat contre le réchauffement climatique. Et bien moi je vous le dis, cet homme qui est devant vous et qui n'a qu'une certitude, c'est qu'effectivement la mort arrive pour lui, il voudrait laisser une trace positive sur ce territoire parce que 20 ans de combat et peu de victoires. On a malgré tout encore une fois notre bonne foi pour nous, on se sera battu pour la bonne cause. Je me dis que finalement, ce dernier combat qui doit être le nôtre, doit être celui effectivement de la rédemption et celui de la requalification de ce Fos la Noire qui deviendra demain Fos l'exemple. Même si je sais que ça fait mal Daniel, qu'on n'ait pas été entendu pendant 20 ans sur ce réseau routier, même si ça fait mal de se dire qu'on est encore en train de se battre pour une évidence parce que c'est une évidence. M. MARTEL a oublié de dire qu'il n'y a pas que les industriels qui vont venir s'implanter, on a aussi un grand port qui continue à se développer et je l'ai dit tout à l'heure, tant mieux. Mais il continue lui aussi à déverser sur nos routes des camions au quotidien dans le silence le plus total de tout le monde. Encore une fois, ça continuera si rien ne se passe. Donc voilà, ne nous trompons pas d'ennemi. Ne nous trompons pas effectivement d'adversaire. On ne va pas parler d'ennemi. Notre adversaire effectivement, c'est le peu d'argent qui reste à l'État pour faire les routes parce que je suppose que si Emmanuel MACRON en avait les moyens, il lâcherait tout de suite l'argent pour faire ce qui doit être fait.

Il faut qu'on arrive rapidement à trouver des solutions parce qu'encore une fois, ce n'est même pas l'avenir de ces nouveaux projets qui est en cause, c'est l'espace dans lequel on vit qui reste de toute façon promis à une disparition si jamais on ne trouve pas cette solution. Donc je redis et j'essayerai de dire le 20 quelle est ma démarche et pourquoi je vais soutenir l'ensemble des projets qui sont devant nous et qui me semblent vertueux. Après je ferai comme vous, je viendrai aux concertations publiques qui sont là pour qu'on se fasse un avis, une opinion et si je dois changer d'avis, je le ferai aussi. Là-dessus, je ne suis pas fermé et j'entendrai. Mais donnez-vous le temps, huit réunions qui permettront je l'espère à ce que nos représentants de toutes les institutions qui sont partis un peu vite entendent quel est le ressenti de ceux qui vivent ici. Je redis parce que je pense que ce que l'on est en train de faire là et ce que l'on est en train de vivre à Fos, c'est important pour nos enfants, c'est important pour l'humanité tout entière. Voilà, c'est ce que je voulais vous dire ce soir.

Monsieur Renaud DUPUY

Merci, M. le Maire. Il est 21h05, je donne la parole aux garants pour conclure les débats. C'est Philippe QUÉVREMONT qui prend la parole.

Monsieur Philippe QUÉVREMONT

Merci. Peut-être quelques petites remarques par rapport au temps de parole dont je parlais en début de réunion. On n'a pas effectivement de choses anormales, de temps de parole partagés entre la salle et la tribune pour simplifier. Je voudrais quand même relever qu'en salle, on a entendu beaucoup d'acteurs institutionnels, de présidents d'associations. Ils ont bien entendu la parole comme tous les autres puisque je reviens à la charte de l'environnement, toute personne a le droit de participer à l'élaboration des décisions publiques affectant l'environnement. Donc eux aussi. Je voulais juste rappeler à M. DUMOULIN, à Mme. LEMOINE, M. DA PORTA, tous les gens qui n'ont pas cette qualité, qu'ils ont aussi la parole et aussi le droit de poser des questions.

Deuxième remarque en ce qui concerne les questions et les réponses. C'est normal que dans une réunion d'ouverture, vous n'avez pas la réponse à toutes les questions. Il faudra qu'on soit vigilants tous collectivement et nous aussi en tant que garants pour vérifier que dans les réunions thématiques, toutes les questions aient une réponse puisque c'est logique, tout au moins de tout ce que savent le maître d'ouvrage et les autres intervenants. On ne peut pas leur demander de répondre sur ce qu'ils ne savent pas.

Et puis j'ai insisté sur le fait qu'un projet, on discute de l'opportunité donc on ne va pas tous parler au conditionnel, par écrit ça marche bien, mais il faut bien garder en tête qu'on est toujours avec « si le projet se fait » voilà quelles sont les conséquences. On était dans ce cadre-là tout de suite, il n'y a pas de difficulté sur ce point.

Et puis dernière remarque, en ce qui concerne les questions que vous souhaitez poser, bien entendu, les réunions ne permettent pas de poser toutes les questions. Certains d'entre vous nous ont posé des questions soit par internet, soit nous ont remis une liste de questions.

Cette liste de questions ne peut rentrer dans la concertation que si elle est rendue publique donc si vous posez des questions sur le fond du projet, vous pouvez bien sûr nous en informer, ça fait aussi partie de notre rôle, mais posez-les au maître d'ouvrage et en particulier sur le site qui peut être accessible à tout le monde. Si par hasard ils ne répondaient pas, mais il n'y a aucune raison d'en douter, ça serait notre rôle de vérifier que la réponse arrive. Merci de votre attention pour ce soir et rendez-vous pour ce qui nous concerne...

Monsieur Vincent DELCROIX

J'ai juste une petite précision. Pour les gens qui sont intéressés par les impacts cumulés, la somme des contributions de chaque projet, la meilleure manière d'y arriver, pour tout vous dire, on l'a mis en ligne à 14h cet après-midi, on voulait impérativement que ce soit prêt pour la réunion donc google n'a sûrement pas eu le temps de le repérer. Donc si vous voulez y accéder, le plus simple est via le site de la concertation CARBON et il y a un onglet « ressources » et dans l'onglet « ressources », vous avez le lien qui renverra sur cette page qui est chartée CNDP, Commission du Débat Public, et sur laquelle vous pourrez consulter, si ça vous intéresse évidemment, le cumul en fait de tous les impacts. Bonne soirée à tous.

Madame Kasia CZORA

Un dernier point d'organisation. Prochaine étape, le 19 septembre, une réunion publique sur l'environnement et la biodiversité. J'ai oublié de vous dire tout à l'heure que cette réunion est précédée d'une visite du site d'implantation du projet. C'est le seul temps de concertation auquel il faut s'inscrire pour des questions d'organisation logistique et de sécurité. Donc sur le site de la concertation. S'il y a dans la salle des personnes qui n'ont pas la possibilité de s'inscrire en ligne, Ana est là, moi aussi, n'hésitez pas à vous manifester, rendez-vous à 16h devant le Centre de vie La Fossette et on va faire la visite ensemble et ensuite à 18h, réunion à

Martigues au Centre de conférences de l'hôtel de ville. Merci et à la semaine prochaine.

Fin de la réunion : 21h15